

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LAUZON
Blainville
430-1460
1304, boul. LABELLE
Autoroute 15
Sortie 25

J'ai besoin de vacances
VANCOUVER
Période des fêtes à partir de **399\$**
Départ de Dorval
Permis du Québec
Multi Voyages TÈL.: 858-6260

Aujourd'hui: nuageux avec périodes de pluie
Minimum 2° Maximum 6°
Demain: nuageux avec averses DÉTAILS CAHIER SPORT

MONTRÉAL, JEUDI 26 NOVEMBRE 1992

109^e ANNÉE N° 38

68 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 **50¢** Taxes en sus

Aujourd'hui

S4 CANADIEN 6
WHALERS 1

L'attaque à cinq s'est finalement réveillée et Vincent Damphousse a réussi le truc du chapeau, lors d'une victoire facile du Canadien.

B1 GALLUP

Si 54 p. cent des Canadiens sont d'avis que Brian Mulroney devrait démissionner, cette proportion n'est que de 43 p. cent au Québec.

B1 CULTURE

Désireux d'élever la culture au rang des priorités, Québec envisage de créer un ministère de la Culture et un Conseil des arts et des lettres.

C1 STEINBERG

La Caisse de dépôt et placement du Québec et la Société de développement industriel rejettent la proposition de règlement de Steinberg.

Sommaire

Annonces classées

- Immobilier..... E2 à E4
- merchandises..... E4-E5
- emplois..... E5
- automobiles..... E5 à E7
- propositions d'affaires..... C5
- Arts et spectacles
- Informations..... D9 à D13
- ciné-horaire..... D8
- Télé-horaire..... D12
- Télévision..... D9
- Maisons de la culture..... D6
- Bandes dessinées..... E3
- Bridge..... E6
- Décès..... E7
- Économie..... cahier C
- Éditorial..... B2
- Êtes-vous observateur? ... E2
- Feuilleton..... E5
- Horoscope..... E1
- Le monde..... E4
- Loterie — résultats..... A4
- Mots croisés..... E6
- Mot mystère..... E4
- Quoi faire..... D7
- Sortir..... D1 à D9

LES DÉTAILS DES DÉPENSES DE LA CORPORATION DU 350^e RESTERONT SECRETS

JE N'AURAIS PAS FAIT MIEUX!



Coup de théâtre: le Parti civique dévoile le contenu du budget

Le compte de taxes en hausse de 3,5%

GILLES GAUTHIER



Dans l'ordre habituel, MM. Pierre Gagnier (chef du Parti civique), Michel Benoit, Sammy Forcillo et Alain André

Après les conservateurs à Ottawa et les libéraux à Québec, c'est maintenant au tour de l'administration montréalaise du maire Jean Doré d'être victime d'une fuite budgétaire.

Le Parti civique de Montréal a distribué hier soir plusieurs pages du budget que doivent présenter ce matin le maire et la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau.

Elle indiquent que le taux de l'impôt foncier général passera de 1,72\$ à 1,78\$ par 100\$ d'évaluation, une hausse de 3,48 p. cent. L'augmentation sera donc supérieure à l'inflation, qui se situera, selon Mme Cousineau, responsable du budget, entre 2,8 et 3 p. cent l'an prochain comparativement à environ 1,6 p. cent en 1992.

Cette augmentation du compte de taxes — 90\$ pour une propriété évaluée à 150 000\$ — était jugée «raisonnable» par quelques propriétaires interrogés hier soir.

Les documents divulgués hier

soir par le chef du Parti civique, Pierre Gagnier, et trois conseillers municipaux de cette formation — Michel Benoit, Sammy Forcillo et Alain André — indiquent par ailleurs que les recettes et dépenses de la Ville de Montréal augmenteront de 1,4 p. cent pour atteindre 1,9 milliard.

Les représentants de l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville ont expliqué qu'ils avaient décidé de rendre ces informations publiques parce qu'il s'agit selon eux d'un mauvais budget.

Il a été impossible de parler à Mme Cousineau ou d'autres représentants de l'administration après la «fuite» de ces éléments du budget, qui devaient demeurer confidentiels jusqu'à aujourd'hui.

Les recettes provenant des taxes augmenteront de 1,5 p. cent pour atteindre 1,42 milliard, et se caractériseront par un important réaménagement. La taxe d'affaires sur les valeurs locatives est abolie et remplacée par une augmentation du taux de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, qui passe de 52,6 cents à

VOIR BUDGET EN A 2

La Banque du Canada songe à recourir à un programme d'emprunt massif en dollars US

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

La Banque du Canada pourrait procéder autrement que par une hausse des taux d'intérêt pour soutenir le dollar canadien et inciter les investisseurs étrangers à acheter les titres du gouvernement fédéral: un programme d'emprunt massif en dollars américains.

Selon des informations obtenues par La Presse de sources fiables, la Banque du Canada songe à recourir à cette technique qui a fait ses preuves en 1986 pour soutenir le dollar canadien, qui avait alors sombré sur les marchés de

change pour coter à seulement 69 cents US.

Au cours des dernières semaines, la Banque du Canada a principalement eu recours à des hausses successives et importantes de son taux d'escompte pour soutenir le dollar. Mais cela a poussé à la hausse les taux d'intérêt des banques commerciales, ce qui pourrait compromettre la reprise économique.

La Banque du Canada, à titre d'agent émetteur du gouvernement fédéral, doit vendre des titres d'emprunt, tels que des bons du Trésor et des obligations, pour financer la dette du gouvernement fédéral. Or, les investisseurs étrangers sont réticents à acheter ces titres canadiens en raison de

l'incertitude qui plane présentement sur l'évolution du dollar.

Puisque l'épargne des Canadiens est insuffisante pour satisfaire aux besoins d'emprunt du gouvernement fédéral, la Banque du Canada n'a d'autre choix que de susciter l'intérêt des investisseurs étrangers pour les titres qu'elle émet à chaque semaine. Au cours des dernières semaines, elle a eu recours à l'appât que représentent des hausses de taux d'intérêt afin de stimuler l'appétit des investisseurs étrangers pour les titres du gouvernement fédéral.

Cette méthode est toutefois coûteuse sur le plan économique, car une hausse des taux d'intérêt augmente le coût de financement

des entreprises, des consommateurs et des gouvernements.

La Banque du Canada songe ainsi à émettre au cours des prochaines semaines des bons du Trésor ou des obligations du gouvernement fédéral libellés en dollars américains plutôt qu'en dollars canadiens. Puisque les investisseurs étrangers ont davantage confiance au dollar américain qu'au dollar canadien en cette période, elle compte ainsi faciliter la vente de ses titres sans avoir recours à d'autres hausses des taux d'intérêt.

Certaines sources au sein de l'industrie du courtage indiquent que la Banque du Canada a con-

VOIR BANQUE EN A 2

Coup dur pour la CSN, qui tombe sous la barre des 15% dans la construction

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

Le résultat du maraudage dans le secteur de la construction montre que la CSN a perdu des plumes, au profit de la FTQ notamment. La CSN passe en-dessous des 15 p. cent nécessaires pour faire légalement partie de discussions avec les entrepreneurs, un coup dur pour l'image de la centrale de Gérard Larose.

Selon les renseignements obtenus de sources syndicales par La Presse hier soir, la CSN, qui comptait pour 16,8 p. cent des 88 500 travailleurs du domaine de la construction, tombe tout juste en deçà des 15 p. cent nécessaires, avec un peu plus de 14 p. cent des travailleurs. Le résultat des trois jours de vote suivant le mois de maraudage entre les

centrales chez les travailleurs de la construction sera rendu public aujourd'hui à Montréal, en conférence de presse, par la Commission de la construction du Québec.

Hier soir, le président de la CSN, Gérard Larose, soutenait ne pas s'inquiéter outre mesure des conséquences du vote. Il est vrai que légalement, sa centrale ne fera pas partie de la table de négociation, mais de toute façon, les centrales s'étaient entendues pour qu'il y ait front commun lors des prochaines négociations, au printemps prochain.

Environ 12 000 travailleurs ont exercé leur droit de vote et, souligne M. Larose, le résultat net du vote indique qu'environ 600 travailleurs ont choisi de changer d'allégeance, une décision qui peut s'expliquer quand

VOIR CSN EN A 2

Le dimanche, tous les commerces pourront ouvrir jusqu'à 17 h

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

Tous les commerces du Québec pourront ouvrir jusqu'à 17 h le dimanche. Restaurants et tabagies pourront ouvrir en tout temps, comme les librairies. Quant aux marchés d'alimentation, ils pourront ouvrir passé 17 h le samedi et le dimanche, à condition de n'avoir pas plus de quatre employés en poste.

Selon les informations obtenues de plusieurs sources par La Presse hier, le projet de loi que prévoit déposer aujourd'hui le ministre de l'Industrie et du Commerce Gérard Tremblay permettra une libéralisation très large des heures d'ouverture des commerces, une approche déjà adoptée par l'Ontario.

Dans sa déclaration ministé-

rielle, M. Tremblay décrètera que le dimanche 29 novembre sera considéré comme un dimanche du mois de décembre aux fins de l'ouverture des magasins non-alimentaires, comme il est prévu dans la loi actuelle pour tous les dimanches de décembre.

La publicité sur l'ouverture des commerces dimanche prochain est déjà prête. Du point de vue parlementaire, toutefois, une telle démarche demeure inusitée.

Actuellement, les commerces peuvent ouvrir de 8 h à 19 h les lundi et mardi et de 8 h à 21 h les mercredi, jeudi et vendredi. Le nouveau régime prévoira l'ouverture de tous les commerces de 8 h à 21 h tous les jours, sauf

VOIR DIMANCHE EN A 2

La Société des alcools ne veut pas ouvrir dimanche. Page C 1

Les dessous de l'affaire Quinn

PHILIPPE CANTIN

Bob Lutz, le chef de police de Bloomington, dans l'État du Minnesota, est formel. «En 25 ans au service des forces de l'ordre, je n'avais encore jamais vu des avocats tenter d'empêcher la publication d'un rapport de police, après la décision de ne pas porter d'accusation contre un suspect.»

M. Lutz a fait cette déclaration à La Presse, hier, 24 heures après que le ministre public eut choisi de ne pas traduire en justice Dan Quinn, des North Stars du Minnesota. Peu après cette décision, un juge a interdit provisoirement la publication du rapport de police, à la demande des avocats de Quinn et des Penguins de Pittsburgh.

Quinn était soupçonné d'avoir violé une jeune femme dans un hôtel de Bloomington, le 10 novembre. Mario Lemieux, le plus haut salarié de la Ligue nationale de hockey, a été interrogé relativement à cette affaire. Il aurait été présent dans la chambre d'hôtel au moment des incidents.

Dans plusieurs États américains, les rapports de police deviennent publics lors de la fermeture d'un dossier. Dans ce cas-ci, les avocats de Quinn et des Penguins s'opposent à sa publication, alléguant qu'il contient des éléments «extrêmement dommageables» pour les gens impliqués dans l'affaire.

D'autre part, Michael Collich, l'avocat de Dan Quinn, estime que le but des jeunes femmes était d'impliquer Mario Lemieux dans cette histoire. □

• Sports, pages 2 et 3

VODKA KAMOURASKA
QUAND LA PARENTÉ S'EN VIENT!

Demain dans La Presse



WEEK-END SPORTIF

■ Dans le petit monde du plein air, il y a des calendriers qui ne connaissent pas de morte-saison. Même au plus creux de novembre... Richard Chartier propose donc, demain, dans Week-end sportif, trois sorties particulièrement intéressantes. A ne pas manquer également, un article de Laurent Godbout sur la vocation du Vieux-Port à ce temps-ci de l'année et au cours de l'hiver. Le cahier Sports de demain vous propose son week-end. Soyez là!

Insolite

Les pics...

■ La scène pourrait être tirée du film d'Alfred Hitchcock *Les oiseaux*. M. Marcel Loyer et quelques-uns de ses voisins essaient depuis quelque temps de chasser des douzaines de pics chevelus qui martèlent leurs maisons et y percent des trous gros comme des ballons de soccer.

« C'est un phénomène un peu spécial », a déclaré hier M. Loyer. Il affirme avoir essayé de les repousser de plusieurs façons, mais que rien n'y fait.

Lui et un de ses voisins ont tiré sur plus de 100 oiseaux depuis les trois dernières semaines. Ils en ont reçu la permission des gouvernements fédéral et provincial étant donné que l'espèce n'est pas menacée. Depuis le début de cette aventure en septembre, les pics chevelus ont creusé 12 trous dans les murs extérieurs de la maison de M. Loyer, qui habite Rouyn-Noranda. On en a même découvert un trou gros comme un ballon de soccer dans le garage.

« Ils sont littéralement en train de manger sa maison », a déclaré M. Bruce Murphy, un observateur d'oiseaux averti qui habite tout près, à Gillies Lake. « Ils ont percé un trou jusqu'à la couche d'isolation. »

Centraide

OBJECTIF
23,5 millions \$



Merci de donner

21 705 073

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Tél.: (514) 288-1261

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Correction

■ Une dépêche de la Presse Canadienne, transmise mardi, indiquait erronément que la possession d'armes semi-automatiques était dorénavant interdite au Canada. Il s'agit en fait d'une interdiction ne touchant que les armes

automatiques. L'industrie canadienne du film et du spectacle en est toutefois exemptée pour que la production de films et d'émissions de télévisions dans lesquels sont utilisées des armes à feu demeure compétitive.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donateurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : Gaz Métropolitain, l'atrium, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h ;
- à Saint-Laurent : parrainée par le Club Rotary Saint-Laurent/Mont-Royal, Les Galeries Saint-Laurent, 2103, boul. Laurentien, de 14 h 30 à 20 h 30 ;
- à Cowansville : avec la collaboration du Club Optimiste, Centre commercial Domaine du Parc, 175, rue Principale, de 10 h à 20 h ;
- à Saint-Benoît : organisée par le Club Optimiste et la Caisse populaire Saint-Benoît, école Girouard, 9030, rue Dumouchel, de 15 h à 20 h 30.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 18 28 29 30 46 49 (7)
E-X-T-R-A 6 9 4 2 6 9

La quotidienne

à trois chiffres **176**
à quatre chiffres **6865**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI 26 NOVEMBRE 1992 **48-4-01**

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse
285-7111

SUITE DE LA UNE

BUDGET

Coup de théâtre: le Parti civique dévoile le contenu du budget

2,06\$. Elle rapportera 316,6 millions au lieu de 84,4 millions, une augmentation de 275 p. cent.

La facture de cette surtaxe sera envoyée aux propriétaires des immeubles, qui devront ajuster les baux afin de la percevoir à même les loyers.

La taxe d'eau et de services sur les places d'affaires sera calculée en se basant sur la valeur foncière plutôt que la valeur locative, ce qui fera tomber une somme légèrement inférieure dans les coffres de la Ville, soit 153 millions au lieu de 156.

La taxe olympique rapportera 22 millions au lieu de 40,4 millions, une baisse de 45,6 p. cent. « L'échéance de la dette olympique fait en sorte que les taux ont été réduits de 46 p. cent en moyenne », explique-t-on.

Les compensations, soit essentiellement les en-lieu de différen-

tes taxes applicables aux immeubles des gouvernements du Québec et du Canada ainsi qu'aux entreprises de télécommunication, de distribution de gaz et d'électricité, rapporteront 6 p. cent de plus, c'est-à-dire 192,9 millions au lieu de 182 millions.

La Ville prévoit notamment que la participation du Québec à ce chapitre diminuera de 1,7 p. cent pour s'établir à 105,5 millions, mais que celle d'Ottawa s'accroîtra de 53,8 p. cent pour atteindre 29,4 millions.

Parmi les autres recettes, les amendes et frais rapporteront, prévoit-on, 14,4 p. cent de plus, soit 97,9 millions. La Ville prévoit par ailleurs vendre pour 15 millions de biens immobiliers.

Au chapitre des permis, on inscrit une baisse de 18 p. cent (20,8 millions) alors que le produit des droits sur les mutations immobilières chute de 13,7 p. cent (20,19 millions).

La réduction des tarifs des permis de stationnements extérieurs fera baisser les recettes à ce chapi-

tre de 4,2 millions.

Le Parti civique n'a pas reçu d'informations sur les dépenses, si ce n'est un tableau qui indique que l'administration générale de la Ville représentera encore 10,5 p. cent des débours alors que ceux qui seront consacrés à l'hygiène et à l'écologie passeront de 8,4 à 7,4 p. cent du budget total.

M. Forcillo a calculé à partir de ces tableaux que les dépenses pour l'aménagement et la mise en valeur du territoire, pour le soutien matériel et technique et pour le soutien financier et les contributions diminueraient également.

La Ville prévoit pour 1992 un surplus de 10 millions, mais elle n'a rien inscrit pour l'an prochain.

Malgré la fuite, les autres documents budgétaires, qui seront rendus publics ce matin, réservent plusieurs surprises, notamment aux chapitres des compressions budgétaires, des fonds spéciaux tel celui du dépôt de l'ancienne carrière Miron ou des sociétés paramunicipales. □

DIMANCHE

Le dimanche, tous les commerces pourront ouvrir jusqu'à 17h

les samedi et dimanche, où la fermeture est prévue pour 17h. Le régime d'« exceptions » qui prévalait jusqu'à aujourd'hui, pour le secteur alimentaire notamment, est transposé pour ces mêmes commerces au-delà des nouvelles heures permises.

Pour les heures travaillées le dimanche et au-delà de 17h le samedi, le projet garantit un régime de volontariat pour les employés pour les trois prochaines années. Personne ne devrait encourir de licenciement ou de démission pour avoir refusé de demeurer en poste le dimanche.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le gouvernement permettra aux grandes surfaces du secteur alimentaire d'ouvrir en tout temps, à condition de fonctionner avec quatre employés ou moins. Dans la loi actuelle, une limite de quatre employés s'applique, mais on exclut par exemple les employés de sécurité, ceux qui préparent des aliments ou le gérant, des distinctions qui ne se trouveront plus dans la nouvelle loi.

À l'Assemblée nationale hier, le député péquiste de Labelle, Jacques Léonard, a soutenu que le gouvernement n'avait en sa possession aucune étude sérieuse démontrant qu'une hausse de la consommation résulterait d'une latitude plus grande du gouvernement quant aux heures d'ouverture.

Québec laisse planer l'idée d'une hausse de 1 p. cent de la consommation, un chiffre qui ne s'appuie sur rien, a accusé hier en Chambre le député péquiste Jacques Léonard. Avare de détails, M. Léonard avait été informé la veille par le ministre Tremblay des intentions du gouvernement, tout comme le chef d'Égalité, Robert Libman, le député indépendant Jean-Guy Saint-Roch et les Travailleurs unis de l'alimentation. Selon M. Léonard, il y a fort à parier que les données que M. Tremblay rendra publiques aujourd'hui prouveront que le gouvernement n'a pas basé sa décision sur une étude économique sérieuse des conséquences de celle-ci. En Chambre toutefois, le ministre a réfuté les chiffres lancés par M. Léonard, l'invitant à attendre le dépôt du projet de loi, aujourd'hui.

Selon des détails obtenus de sources au sein du gouvernement, pour une période de cinq ans, les centres commerciaux ne pourront pas forcer l'ouverture de leurs locaux.

Quant aux retombées de la décision, Québec estime que les ventes augmenteront de 1 p. cent, une hausse jugée « conservatrice », avec l'ouverture des commerces le dimanche. On prévoit une augmentation des ventes de 448 millions, soit un centième des 44,8 milliards de ventes enregistrées en 1991. Québec compte ainsi mettre un frein aux achats outre-frontière. On estime que les Québécois ont fait 6,1 millions de voyages de moins de 24 heures aux États-Unis en 1991. Quarante p. cent de ces excursions ont eu lieu le dimanche, et ont occasionné des dépenses de 787 millions sur les 2,1 milliards de dépenses totales des Québécois outre-frontière. La hausse des ventes prévues assurerait, toujours selon Québec, des hausses de revenus en taxes de 18 millions, mais on estime que 8800 emplois seraient créés par cette mesure. □

CSN

Coup dur pour la CSN, qui tombe sous la barre des 15% dans la construction

le taux de chômage atteint les 60 p. cent chez les travailleurs de la construction. « Il y a toujours environ 8 p. cent des syndiqués qui magasinent entre les centrales », souligne-t-il, en ajoutant que le taux de placement des travailleurs de la CSN se comparait avantageusement à celui des autres centrales.

Pour Yves Paré, directeur général de la FTQ-construction, ce vote est « politiquement un coup dur pour la CSN ». La centrale est techniquement exclue de la table des négociations qui débutera en février prochain avec les entrepreneurs, bien qu'il soit acquis que les participants essaieront de s'entendre sur un front commun. C'était la FTQ, le plus gros groupe dans le secteur de la construction, qui risquait le plus. Elle récolte plus de 1 p. cent de membres supplémentaires — de 800 à 900 membres, évalue M. Paré.

Car les autres centrales, la FTQ et la CSD, profitent des pertes de la CSN.

Le verdict des travailleurs porte un coup dur à l'image de la centrale de M. Larose. Avant la scission qui avait créé la CSD, il y a une vingtaine d'années, la CSN représentait 25 p. cent des travailleurs de la construction.

La dernière période de maraudage était la première depuis quatre ans. Pour Gérard Larose, il faut se demander si le droit des syndiqués de changer d'allégeance ne devrait pas être permanent, « au lieu de ces rendez-vous (les maraudages) qui ne correspondent pas aux besoins des travailleurs ». En outre, l'opération de cette année pour l'ensemble des centrales représentait une facture de l'ordre de 2 millions. □

Les Américains célèbrent le Thanksgiving

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Les Américains célèbrent aujourd'hui le Thanksgiving Day en consommant, pour la modique somme de 2,64\$ par personne selon des statistiques officielles, leur repas le plus plantureux, et en principe le meilleur de l'année.

Héritier des fêtes traditionnelles marquant la fin des récoltes, le Thanksgiving Day, ou journée d'action de grâces, est devenue aux États-Unis la fête de la famille. Jeudi, généralement vers 15 h, pratiquement tous les Américains s'attableront pour déguster un festin dont le menu répond souvent à des coutumes familiales mais dont certains éléments sont pratiquement permanents : din-

de, patates douces, aïrelles rouges et tarte au potiron.

Depuis une semaine, les pages gastronomiques des gazettes abondent en recettes et conseils sur les mille et une manières plus ou moins originales d'accommoder ces éléments. Par exemple, le condiment d'aïrelles rouges aux chilis jalapenos, qui ajoute à ces deux ingrédients orange, gingembre et sirop d'érable.



Le Château Champlain redevient blanc

Le nettoyage du Château Champlain va bon train, Place du Canada, au centre-ville de Montréal. Tous les jours, depuis quelque temps, des ouvriers valent la façade incrustée depuis belle lurette d'une crasse épaisse. Signalons par ailleurs qu'on a lavé le socle de la statue de John A. Macdonald, qui a été l'objet d'un acte de vandalisme la semaine dernière. Ne manque plus que la tête de l'ex-premier ministre et tout reviendra à l'ordre dans le square Dorchester.

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Des spécialistes pour jauger les batteurs de femmes?

ANDRÉ CÉDILOT

■ Dans les affaires de violence conjugale, il est important d'évaluer rapidement les dangers que présente l'agresseur et de permettre au tribunal de prendre une décision sur sa remise en liberté à partir des observations d'un professionnel.

Telles sont les deux principales recommandations qui ont été soumises par les premiers organismes appelés à témoigner, hier, à la reprise de l'enquête du coroner Anne-Marie David sur le meurtre de Rhéa Landry-Carufel, 33 ans, survenu en face de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, le 25 mai dernier.

Le responsable du dossier de la violence familiale à la police de la CUM, John Kousik, est formel : « Les policiers n'ont pas la compétence pour savoir si tel individu est dangereux et tel autre, non ». Pour régler le problème, il souhaite que les prévenus soient vus par des spécialistes, entre le moment de leur arrestation et leur comparution devant la cour.

« C'est autant pour la protection des prévenus que celle des victimes. Tout le monde est en crise, et l'arrestation et la détention font souvent monter la tension d'un cran », explique le directeur Kousik. Dans la même veine, la police devrait compter en tout temps sur les services de travailleurs sociaux afin de venir en aide aux victimes d'actes criminels.

De son côté, tout en étant d'accord avec l'officier, René Thèberge pousse fort depuis 1987 pour convaincre le gouvernement québécois de créer une maison d'hébergement pour les... batteurs de femmes. « Il ne s'agit pas de former un 'petit Parthenais', ni d'éviter la prison aux hommes qui agressent leurs femmes ou leurs enfants, mais de leur faire prendre conscience de leur comportement dans un milieu thérapeutique », a expliqué le criminologue.

Les pensionnaires de L'Emprise (c'est le nom du projet) seraient en majorité référés par les tribunaux. Les spécialistes de la maison seraient du même coup d'un précieux concours pour éclairer les juges sur le comportement du prévenu, à toutes les étapes du processus judiciaire.

Avant d'entendre ces témoignages, la coroner Anne-Marie David avait tenu à savoir pourquoi les policiers des postes 33 et 34 avaient refusé de prendre le revolver que voulait leur remettre Pierre Lepage, quelques jours avant d'abattre la sœur de son ex-amie, Rhéa Landry-Carufel, en tirant cinq balles à travers la vitre de sa voiture.

Résultat : les policiers qui ont reçu Lepage dans les deux postes de police n'ont pas dérogé aux directives du service, mais ils ont nettement manqué de jugement. Tous les témoins, y compris les directeurs Yvon Michaud et John Kousik ainsi qu'au moins trois agents de police, affirment par contre à l'unanimité : « on aurait dû confisquer l'arme, quitte à faire enquête plus tard ».

« Après tout, au diable les directives, la mission première de la police est de protéger le public! » ont-ils en substance précisé l'un après l'autre.

L'enquête se poursuit aujourd'hui avec les témoignages d'autres personnes qui s'intéressent au phénomène de la violence conjugale.

Trois nouveaux cas de méningite, dont un mortel, en Estrie

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Une jeune femme de 18 ans, de Rock Forest, élève à l'école Le Goëland, de Sherbrooke, est décédée hier des suites d'une méningite à méningocoque. Deux autres personnes ont aussi été frappées par cette maladie depuis une dizaine de jours dans cette région et l'une d'elles était toujours hospitalisée hier.

La victime, Christine Masse, est morte quelques heures à peine après l'apparition des premiers symptômes de la maladie.

Selon des proches, elle se serait présentée à une clinique médicale de Rock Forest lundi soir. Elle avait mal à la tête. On lui aurait remis des antibiotiques.

Une fois retournée chez elle, le mal revient plus fort. Elle retourne à la clinique. On lui remet des suppositoires. Son père l'amène voir un autre médecin durant la nuit, cette fois au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS) où elle est décédée hier après-midi.

Une autre résidente de Rock Forest, âgée de 42 ans, était aussi traitée pour une méningite « sévère » hier au CHUS. Un porte-parole du Département de santé communautaire (DSC) de Sherbrooke, le docteur Reno Proulx, a déclaré qu'elle reposait dans un état stable.

Le troisième cas est celui d'une jeune femme de 20 ans, de Lac-Mégantic, qui a obtenu son congé du CHUS hier après une hospitalisation de deux semaines.

Malgré cette apparition aussi soudaine qu'inattendue de la méningite, « il n'y a pas d'épidémie », a affirmé le docteur Proulx. Pas question, donc, de vacciner massivement la population ou même l'ensemble des élèves de l'école Le Goëland.

Méfiez-vous de la Ville, c'est payant!

GILLES GAUTHIER

■ La méfiance d'un garagiste de Pointe-aux-Trembles, Paul-Yvon Valois, à l'endroit de l'administration municipale de Montréal lui permettra de recevoir bientôt un chèque de 18000\$ de l'Hôtel de Ville.

La municipalité voulait installer un égout collecteur sous sa propriété et, en plus de lui verser 33370\$ à titre d'indemnité pour les incon vénients et acquiescer une servitude, lui promettait de compléter les travaux en trois mois. Pas un jour de plus.

« Monsieur Valois, écrit-on dans un document de la Ville, avait, compte tenu de son expérience, de sérieux doutes sur le respect des échéanciers ». Il exigea donc qu'on lui donne 100\$ pour chaque journée de retard si la tâche n'était pas complétée dans les délais prévus.

Le garagiste, dont l'établissement portant l'enseigne Sergaz est situé au 12746, Notre-Dame est, à l'angle du boulevard du Tricentenaire, avait raison de se méfier. Entrepris le 1^{er} octobre 1990, les travaux ne furent complétés que le 1^{er} juillet 1991. Avec six mois ou 180 jours de retard. Donc 18000\$.

« Des problèmes de nature technique, soit la réalisation d'un batardeau, sont à l'origine de ce retard », explique le document.

Pourquoi la Ville a-t-elle accepté de relever le défi que le rusé garagiste lui lançait au sujet du respect des échéanciers? « Il s'agissait d'une situation d'urgence car les crédits avaient été votés et les contrats octroyés... La réalisation du projet pouvait être mise en péril ».

Le service de l'Approvisionnement et des Immeubles, responsable des négociations, blâme les Travaux publics, respon-

sable de l'installation de l'égout. « Si nous avions su... », écrit-il dans le même document.

L'acte de servitude, approuvé le 8 avril 1991 par le conseil municipal et signé par les deux parties, dont M. Valois, le 4 septembre de la même année, ne mentionnait cependant pas les fameux 100\$ par jour.

Les fonctionnaires rappellèrent toutefois, plus tôt cette année, que l'entente avait été conclue de gré à gré et de bonne foi et que les autorités devaient autoriser le paiement « afin d'assurer la crédibilité de la Ville ».

La dépense de 18000\$, inscrite au Programme triennal d'immobilisations et à laquelle s'ajoutent des frais de financement de 540\$, a finalement été approuvée tard lundi soir dernier par le conseil municipal.



Stéphane Arbour, 20 ans, escorté par des policiers.

PHOTO BARNEY HYNES, collaboration spéciale La Presse

Pas de chance pour trois présumés braqueurs de banque: ils étaient filés!

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le hasard et le sens de l'observation de deux sergents-détectives de la section des vols qualifiés de la police de la CUM ont permis hier, après un siège de plus de trois heures, d'appréhender deux présumés braqueurs de banque à Saint-Eustache.

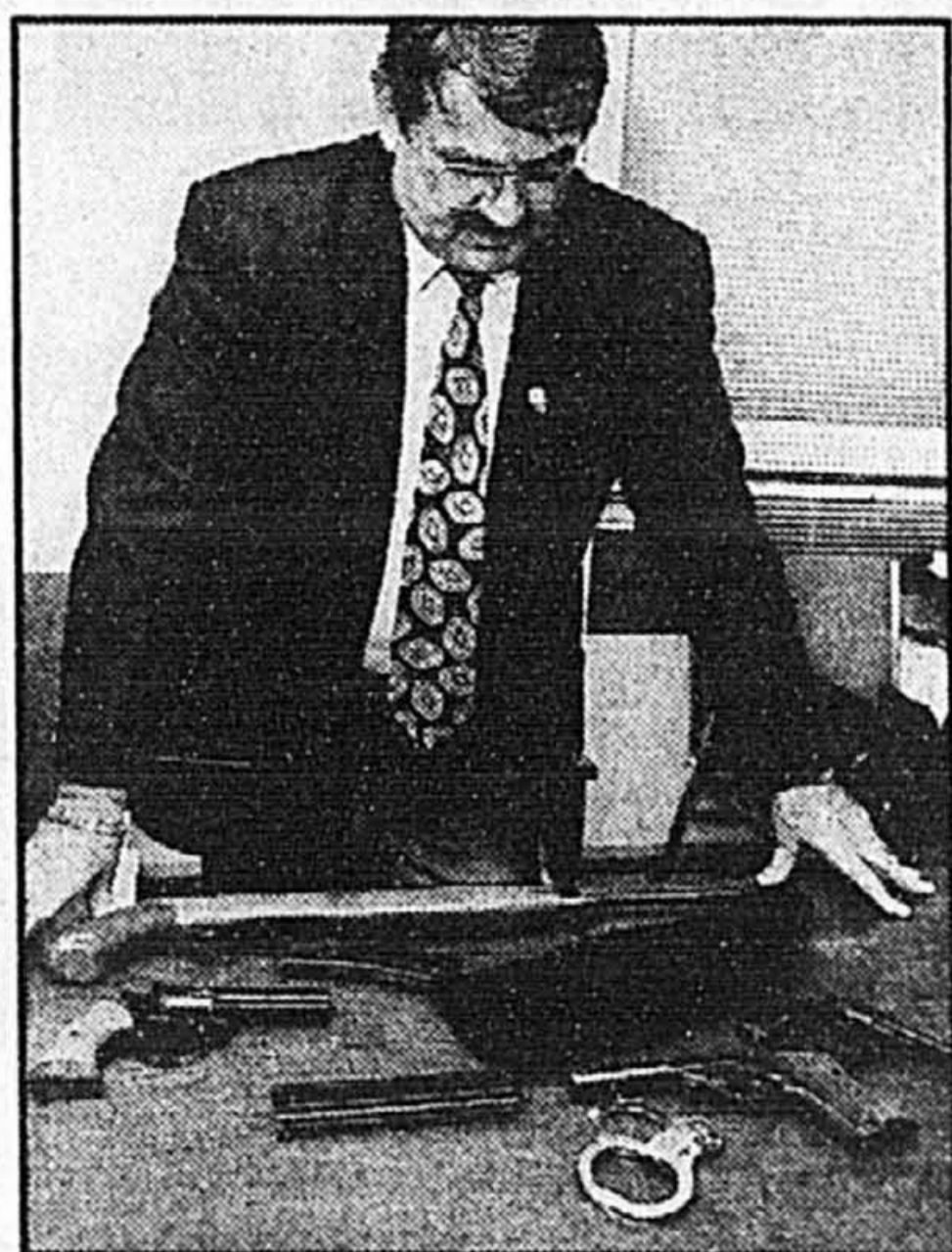
Ces suspects sont Jean Fiori, 45 ans, et Jean-Pierre Régis, 25 ans. Un troisième, Stéphane Arbour, 20 ans, était tombé dans les mains des policiers de Saint-Eustache plus tôt. Le trio aurait commis un hold-up, vers midi, dans une succursale de la Banque Royale située au 350, boulevard Arthur-Sauvé, à Saint-Eustache, et la police le soupçonne d'avoir commis plusieurs autres vols qualifiés à Montréal et Laval. Fiori et Régis sont bien connus des milieux policiers.

L'affaire a commencé peu avant l'heure du lunch, quand les sergents-détectives Alain Lépine et Normand Lapointe, de la police de la CUM, se sont rendus au poste de la police municipale de Saint-Eustache discuter avec des enquêteurs d'un tout autre sujet.

En quittant le poste, ils se sont dirigés vers le 55, rue Saint-Laurent, sur la foi d'une information voulant que des braqueurs s'y terraient. À cet endroit, leur attention a été attirée par un camion Jeep Cherokee dont la lunette arrière était brisée. Le véhicule avait été volé et les plaques d'immatriculation avaient été « empruntées » à un autre véhicule.

Prenant place dans une auto banalisée, les policiers ont discrètement suivi le Jeep qui s'est arrêté devant la succursale de la Banque Royale. Ils ont vu les suspects mettre des cagoules et pénétrer dans la banque, mais ont jugé préférable de ne pas intervenir.

Leur auto n'étant pas munie d'un téléphone cellulaire, les sergents-détectives Lépine et Lapointe n'ont pu entrer immédiatement en communication avec la



Le lieutenant-détective Claude Caussignac examine les armes saisies.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

police de Saint-Eustache; quand les voleurs sont sortis de la banque, ils les ont repris en filature.

Par leur radio de bord, les détectives montréalais ont communiqué avec leur bureau, fournissant des informations sur le vol qui venait de se produire et demandant qu'on prévienne la police de Saint-Eustache.

De retour face au 55, rue Saint-Laurent, le Jeep s'est arrêté et deux de ses occupants en sont descendus. Deux coins de rues plus loin, le chauffeur, Stéphane Arbour, est tombé dans les mains de la police municipale. Deux armes ont été saisies: un revolver de calibre .22 et une carabine semi-automatique.

Pendant ce temps, le lieutenant-détective Claude Caussignac et le sergent-détective Daniel Heffernan, des vols quali-

fiés de la police de la CUM, alertaient les membres de la section technique (SWAT).

Un barrage a été établi. Les membres du SWAT et des policiers locaux ont encerclé l'immeuble. Des négociations ont été entreprises avec les suspects. Les deux individus ont demandé l'intervention du journaliste Claude Poirier.

Au téléphone, Jean-Pierre Régis a dit à Claude Poirier: « Je ne veux pas prendre de plombs et nous avons un otage, une femme. J'étais suivi par les policiers ».

Puis, Fiori est venu au téléphone. Il a lancé: « Je vais essayer de sortir d'ici. Je vais tous les sauter, ils ne le savent pas. Ça ne me tente pas de faire 20 ans; j'ai 40 ans. Je bois. Plus je bois, plus j'ai le goût de tirer. Le prochain qui passe devant la maison, il va recevoir une balle ».

Claude Poirier l'a invité à demeurer calme.

Finalement les deux présumés voleurs sont sortis de l'immeuble, vers 15h30, et ont été cueillis par la police de la CUM.

Il a par la suite été établi que les suspects avaient bluffé et qu'ils ne détenaient pas d'otage.

Vers 16h, des policiers sont retournés dans l'appartement où les deux suspects s'étaient réfugiés et ils ont trouvé une arme de fort calibre automatique dans une cachette, sous un plancher.

L'inspecteur Jean-Pierre Lecot, de la police de Saint-Eustache, a indiqué que c'était la troisième fois en autant de semaines que la banque braquée hier était visitée par des voleurs.

Tard hier soir, l'argent volé, soit près de 4300\$, n'avait pas été retrouvé. Les policiers n'écartent pas l'hypothèse que, se sentant coincés, les voleurs aient pu brûler leur butin pour ensuite le faire disparaître dans la cuvette des toilettes. Un plombier a d'ailleurs été dépêché, à l'appartement où les individus se terraient, afin de procéder à des vérifications...

Faible hausse de taxes à Longueuil: 1,5%

GEORGES LAMON

■ Les Longueillois pourront souffler un peu en 1993 puisque les impôts fonciers ne subiront qu'une hausse moyenne de 1,5 p. cent, soit une augmentation inférieure au taux d'inflation qui se situait à 1,7 en octobre.

Le maire Roger Ferland a insisté sur le fait qu'il s'agit d'une nette amélioration par rapport à l'année dernière tandis que l'impôt foncier avait grimpé de 6,4 p. cent.

En annonçant « la bonne nouvelle », comme il l'a dit hier matin en conférence de presse et à 17 heures devant le conseil municipal, le maire a expliqué que cet « effort » avait été rendu possible grâce à des compressions budgétaires de plus d'un million de dollars.

M. Ferland a commenté que cela fut « un exercice rigoureux sinon douloureux pour les services de la ville ». Il a ajouté qu'il était « important de garder le taux de la taxe très bas, compte tenu de la situation économique actuelle des contribuables longueillois ».

En fait, si le taux de l'impôt foncier passe de 1,83 p. cent en 1992 à 1,75 p. cent en 1993, en retour, c'est l'évaluation foncière qui grimpe. Ainsi, une maison unifamiliale évaluée à 120800\$, l'an dernier, augmentera à 128200\$ en 1993, soit une hausse de l'évaluation de 7400\$. La facture passera donc de 2210\$ à 2243\$.

Les chiffres contenus dans le budget qui doit être adopté le 14 décembre révèlent que les maisons unifamiliales subiront une hausse de 2,4 p. cent; les duplex, une hausse de 0,8 p. cent; les tri-

plex, une baisse d'un p. cent; les condominiums, une hausse de 2,8 p. cent; les immeubles de quatre à neuf logements, une baisse moyenne de 0,9 p. cent; les immeubles de 10 logements et plus bénéficieront du statu quo.

Les impôts fonciers sur les immeubles commerciaux seront haussés de 0,6 p. cent; ceux du secteur industriel seront haussés de 1,5 p. cent en moyenne.

Dans son document, la ville de Longueuil précise que ses dépenses passeront de 141834550\$ en 1992 à 146132550\$ en 1993, soit une hausse qu'elle évalue à trois p. cent (4297950\$).

La hausse des dépenses est essentiellement imputable au Centre d'épuration Rive-Sud, entré en opération en octobre avec une enveloppe budgétaire de 3916430\$. Cela représente une augmentation nette de 980000\$ pour Longueuil.

L'EXPRESS DU MATIN

DOMMAGES CAUSÉS PAR LE VENT

■ La tempête de vent qui a frappé plusieurs régions du Québec les 12 et 13 novembre novembre dernier a causé pour au moins 12 millions\$ de dommages. Selon le Bureau d'assurance du Canada (BAC), les compagnies d'assurance de dommages ont reçu près de 7000 réclamations à la suite de cette tempête qui a principalement touché les régions de l'Outaouais, de Montréal, de l'Estrie et de Québec. Le coût moyen s'élève à environ 1700\$ par réclamation. L'assurance habitation est le secteur le plus touché avec quelque 5000 réclamations pour un montant de 8,5 millions\$.

LA CECM REVIENT AU BERCAIL

■ La Commission des écoles catholiques de Montréal retourne au bercail, après sept ans d'absence à la Fédération des commissions scolaires du Québec. Aux yeux de Diane Drouin, présidente de la FCSQ, « l'arrivée (!) de la CECM vient raffermir la solidarité des commissions scolaires, dans un contexte où les acteurs du réseau doivent unir leurs efforts pour accroître la réussite des élèves et pour rappeler, haut et fort au gouvernement, que l'éducation publique doit être la priorité numéro un au Québec ». De son côté, François Ouimet, président de la CECM, indique que « notre retour à la FCSQ concrétise une volonté d'ouverture exprimée lors de mon élection (à la CECM) et un besoin de solidarité face aux défis constants de l'éducation ». « L'enfant prodige » de la FCSQ signifie que cet organisme et ses membres « s'enrichissent d'un poids politique important », mais aussi d'une expérience en éducation qui est unique au Québec.

RÉGIE DU LOGEMENT

■ La Régie du logement fermera le vendredi 18 décembre l'un de ses sept bureaux de la région métropolitaine, celui situé Place Dupuis. Après avoir constaté une réduction moyenne de 17,6 p. cent du nombre de visiteurs dans la région, pourcentage qui grimpe à 25 p. cent sur l'île de Montréal, la régie en est donc venue à cette décision. En outre, l'efficacité du service téléphonique de la régie évite aux gens de se déplacer dans certains cas. À cela s'ajoute la mise en service d'un système de renseignements téléphoniques automatisés accessible 24 heures par jour. Toutefois, la régie mettra en place, le 4 janvier, un nouveau service permettant le dépôt de demandes par téléphone destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Il leur suffira de composer le 873-BAIL pour obtenir ce service offert jusqu'à maintenant dans les seuls bureaux de la régie.

GESTION DES DÉCHETS

■ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rendra accessible au public, tel que demandé par le ministre de l'Environnement, l'étude d'impact sur le projet de valorisation des déchets de la Régie intermunicipale des déchets dans l'île de Montréal (RIG-DIM), le mardi 5 janvier prochain. Les coordonnées des centres de consultation seront diffusées ultérieurement. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Mme Lucie Corriveau, analyste au BAPE, en téléphonant à Québec au (418) 643-7447, à Montréal au 873-7790, sans frais au 1-800-463-4732 ou en écrivant au 625, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec G1R 2G5.

QUESTIONS DE L'HEURE

■ Le congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui se tient à Québec le week-end prochain, accueillera notamment la journaliste Anne-Marie Casteret, l'auteur du scoop sur l'énorme scandale du sang contaminé par le sida en France, considéré comme un exemple de journalisme d'enquête et dont les résultats font maintenant des vagues dans plusieurs pays. Plusieurs épineuses questions seront débattues lors de ces délibérations: les injonctions contre les médias, notamment dans l'affaire Wilhelm, l'offensive du Sénat contre le documentaire *La bravoure et le mépris*, la plainte de la SQ contre le journaliste Alain Picard de Radio-Canada concernant un autochtone d'Oka, etc.

LE PÈRE NOËL ARRIVE

■ Grâce à la technologie moderne, une poignée de chanceux verront aujourd'hui, au Planetarium Dow, le Père Noël quitter le Pôle Nord à bord de son traîneau, voyager dans le ciel parmi les étoiles, puis descendre la voie lactée. C'est de cette façon que la Société canadienne des postes entend lancer, en présence d'une quarantaine d'enfants et d'adultes, le programme *Lettres au Père Noël*. Pierre Bourque, gestionnaire du Fonds des équipements scientifiques de la ville de Montréal, et André Villeneuve, directeur général de la division de Montréal, à la Société canadienne des postes, seront les premiers à accueillir le légendaire personnage qui fait inmanquablement la joie des enfants.

Radié à vie, le docteur Ratte ne regrette pas sa conversion à l'holo-énergétique

« Je fais moins d'argent, mais je me sens plus libre »

MARTHA GAGNON

Même s'il a été radié à vie pour avoir appliqué un traitement non reconnu par la médecine, l'holo-énergétique, le docteur Jean-Marie Ratte, de Rimouski, affirme qu'il n'a aucun regret.

Le chirurgien général n'a plus le droit de pratiquer à la suite d'une décision du comité de discipline de la Corporation des médecins dont *La Presse* faisait état dans son édition de mardi.

« Mon tort, dit-il, est d'avoir

voulu faire de cette méthode un acte médical. On m'a forcé à choisir et je l'accepte. Je fais moins d'argent, mais je me sens plus libre. » Sur l'affiche de son bureau, on peut maintenant lire: « Jean Ratte, méthodologie holo-énergétique ». Les initiales « m.d. » sont disparues.

L'ancien chirurgien général explique qu'il vient régulièrement rencontrer des patients à Montréal dans une clinique sur la rue Saint-Denis où il applique sa méthode. En juin dernier, il est devenu président de la Fédération holo-énergétique qui, selon lui,

regroupe une centaine de personnes. A sa connaissance, il y en a une dizaine au Québec qui pratiquent cette méthode.

Le comité de discipline reproche au docteur Ratte de s'être servi de son titre de médecin pour traiter des patients à l'aide la méthode holo-énergétique qui consiste à appliquer le pouce sur différentes artères pour obtenir des signaux et des vibrations afin de mieux connaître la nature d'un problème.

Des explications qui manquent de clarté

Il n'est cependant pas facile de comprendre en quoi consiste cette méthode qui, dit-on, connaît une certaine popularité en France. Même les explications du docteur Ratte ne sont pas très claires: « C'est une méthodologie qui permet à l'organisme de mieux décoder l'information contenue dans toutes les cellules du corps. Chaque artère du poignet est comparable à un canal de radio. Chaque canal répond à une fréquence et chaque fréquence à un programme. Quand les différents programmes interfèrent, l'organisme se met en panne. On utilise alors les ondes lumineuses (filtres Kodak) pour interroger le corps ».

Les patients viennent le voir parce qu'ils n'ont pas obtenu les résultats voulus avec la médecine traditionnelle. Plusieurs sont angoissés, fatigués ou désorientés.

« Un fusible a sauté dans leur corps et ils veulent comprendre pourquoi. La méthodologie libère l'homme de ses réflexes conditionnés et des habitudes qui l'empêchent d'être lui-même. »

Dans une lettre adressée à une patiente du docteur Ratte qui se plaignait de sa radiation, le président de la Corporation professionnelle des médecins, le docteur Augustin Roy, affirme: « La formation et la compétence du docteur Ratte n'étaient pas en cause dans cette affaire. Il lui a été reproché de pratiquer un genre de médecine non approuvée. »

Lors d'un entretien hier, le docteur Ratte a confirmé que le Bureau paritaire de la Commission de la santé et de la sécurité du travail avait accepté en 1988 de payer les traitements holo-énergétiques qu'il avait donnés à une dame qui avait subi une entorse à l'épaule à la suite d'un accident du travail.

Une décision qui n'a pas eu l'heur de plaire à la Corporation des médecins. Le Bureau paritaire estimait alors que la CSST devait payer le traitement « bien qu'il soit d'un type nouveau » parce qu'il avait été prescrit et administré par un « professionnel de la santé dûment reconnu ».

Voilà qui explique pourquoi le docteur Ratte s'est retrouvé devant le Comité de discipline des médecins.



PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Pour affronter l'hiver

Pendant que des ouvriers de la Ville de Montréal installaient le sapin de Noël du carré Philip, hier midi, un clochard faisait ses provisions. Deux façons de se préparer à affronter l'hiver...

Clémence pour un anesthésiste qui avait volé des médicaments

MARTHA GAGNON

Un anesthésiste de la région du Saguenay qui, avec sa compagne inhalothérapeute, avait admis avoir dérobé à l'hôpital des médicaments pour sa consommation, a bénéficié de la clémence du comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins.

Cette histoire n'a eu que peu d'échos à l'extérieur de la région du Saguenay. La décision du comité de discipline, qui a imposé une simple réprimande, vient d'être publiée dans le dernier numéro du *Droit disciplinaire*.

Le comité considère que l'anesthésiste a démontré qu'il était capable de se réhabiliter et qu'il a suffisamment souffert à la suite de ces incidents qui ont failli ruiner sa carrière. Congédié par le conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi qui a révoqué ses privilèges de pratique, il a toutefois été engagé par un autre hôpital de la région qui avait un urgent besoin d'anesthésistes. Étant donné les qualités professionnelles du médecin et les besoins, cet hôpital a choisi de passer l'éponge. Il faut dire que les anesthésistes sont des « perles rares » que l'on s'arrache surtout en région.

« En d'autres circonstances, un tel problème aurait appelé une sanction de radiation. Dans le contexte de la présente cause, le comité de discipline dont la préoccupation première est la protection du public, est par ailleurs satisfait de la démarche sérieuse et déterminée de l'intimé et de sa compagne pour sortir de ce problème, et des résultats positifs mis en preuve à cet effet. »

À l'été 1991, le docteur Denis Saint-Hilaire et sa compagne ont ingurgité de l'alcool et des psychotropes à la fin d'une soirée. À ce moment-là, c'était juste pour essayer, pour le « kick ». Sauf que l'habitude s'est installée tranquillement. Le médecin s'est alors mis à « récupérer à gauche à droite les restes de seringues dans les salles d'opération pour pouvoir s'approvisionner en substances psychotropes, du Démerol et du Fentanyl ». Pendant ce temps, sa compagne, inhalothérapeute au même hôpital, subtilisait elle aussi des médicaments.

« Les deux étaient engagés dans une spirale infernale », souligne le comité. Le médecin consommait de 10 à 12 cc de psychotropes (calmants ou stimulants) à effet de courte durée par jour. En janvier 1992, la direction de l'hôpital convoquait le médecin pour l'informer de la disparition de médicaments dans la salle d'opération. Celui-ci a alors avoué ses problèmes.

Le Conseil des médecins et dentistes a recommandé à l'hôpital une révocation des privilèges pour une période d'un an, mais le conseil d'administration a congédié le médecin et l'inhalothérapeute.

LOUEZ L'AMÉRIQUE



À ce prix, vous faites d'une pierre deux coups. Vous permettez à votre budget de respirer avec une location à long terme (48 mois) et vous vous offrez ce que l'Amérique fait de mieux pour la route: la Buick Skylark Custom 1993 bien équipée.

- Puissant V6 de 3,3 L de 160 chevaux
- Freins antiblocage ABS-VI de série
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Assistance routière Buick

291\$ PAR MOIS*

*Calculé sur une période de 48 mois de LocationPlus^{MC} (GMAC) et sur le PDSF de 18 843\$. Dépôt minimum de 750\$, paiement du premier versement et d'un dépôt de 350\$ remboursable exigés. Les acheteurs doivent se qualifier selon les critères de GMAC. Taux de location en vigueur dès le 21 août 1992 pour un temps limité. Termes de 24 et 36 mois aussi disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Une surcharge de 5¢/km s'applique après 96 000 km pour les termes de 48 mois de LocationPlus^{MC} (GMAC). Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Voyez le concessionnaire pour tous les détails.

 Assistance ROUTIÈRE



BUICK SKYLARK CUSTOM
REDECouvrez L'AMÉRIQUE

RÉSULTATS

lotto Québec Tirage du 92-11-25

JEU DES CARTES

POSITIONS 8 6 4 J 5

JEU 1

MACHINE À SOUS

JEU 2

POSITIONS 7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS 75 75 52

JEU 3

Panco Tirage du 92-11-25

7 12 13 16 20

22 24 32 34 35

36 37 45 46 47

48 53 58 66 70

Prochain tirage: 92-11-26

T.V.A. le raseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Terroriste dans la filière des demandeurs d'asile

Presse Canadienne
TORONTO

■ Un terroriste palestinien notoire a franchi une première étape vers l'obtention de l'asile politique au Canada.

Un comité de deux membres d'Immigration Canada a reconnu mercredi que Mahmoud Mohammad Issa Mohammad avait des motifs crédibles de revendiquer le statut de réfugié, autorisant une audition en bonne et due forme de sa requête.

L'ex-membre du Front populaire de libération de la Palestine a été reconnu coupable dans l'attentat terroriste de 1968 commis contre un avion d'El Al à Athènes, dans lequel un Israélien avait trouvé la mort.

Le Congrès juif canadien a dénoncé la requête de Mohammad, y voyant une façon de contourner le système pour éviter la déportation.

Mohammad a purgé un an de prison en Grèce avant d'être libéré en échange d'otages, et déporté au Liban. En 1978, il s'est introduit au Canada, où il vit depuis à Brantford, en Ontario, avec sa femme et leurs enfants.

Un arbitre d'Immigration Canada avait ordonné sa déportation en décembre 1988, en disant qu'il avait menti à propos de son passé criminel pour obtenir un visa. Mohammad a évité la déportation en déposant une demande de statut de réfugié.

Le ministère de l'Immigration n'a pas décidé s'il en appellera de la décision d'hier.



PHOTO PAUL HENRI TALBOLT, La Presse

L'enquêteur Marcel Chaumont, de la section antigang de la CUM, examinant une partie du butin volé. En mortaise, Thomas Morin.

225 000 \$ de pneus et jantes retrouvés

Des roues de camions volées à Toronto ont abouti à Montréal-Nord

ÉRIC TROTTIER et MARCEL LAROCHE

■ La police de la CUM a donné un dur coup à deux organisations de voleurs, hier, en saisissant en l'espace de quelques heures pour plus de 225 000 \$ de pneus volés et en arrêtant cinq individus.

« Je ne sais pas si c'est à cause de la récession, mais nous assistons à une recrudescence des vols de pneus destinés à la revente commerciale, depuis un certain temps », a déploré le lieutenant-détective André Lapointe, de la section antigang de la CUM, qui a organisé les deux rafles policières.

Vers 17 h 30 hier soir, les enquêteurs de l'antigang ont tout d'abord investi un entrepôt situé au 1368, Montée Masson, à Laval. Ils ont découvert 1300 pneus Michelin dérobés il y a deux semaines à Lachine. La marchandise, évaluée à 175 000 \$, avait été transportée à l'entrepôt de Laval par un camion-remorque lui aussi volé, et elle devait être intégrée par lots de 50 dans l'inventaire de différents commerces de pneus de Laval.

Un homme d'affaires de 42 ans a d'ailleurs été arrêté en rapport avec cette affaire. Il s'agit du propriétaire des deux Centres de pneus National, à Chomedey et à Pont-Viau. Il a été interrogé une partie de la soirée au quartier gé-

néral de la police, rue Bonsecours à Montréal, avant d'être libéré.

Accusé de possession de bien volé et de recel, il comparaitra au palais de justice de Montréal au voie de sommation, dans les prochaines semaines.

L'enquête sur cette affaire, menée rondement par les sergents-détectives Pierre Bélanger et Guy Courtmanche, pourrait enfin conduire à de nouvelles arrestations dans les prochains jours.

Des pneus et des jantes de roues neufs d'une valeur de 50 000 \$ et provenant d'un vol perpétré en début de semaine, à Toronto, ont par ailleurs été retrouvés hier midi, dissimulés dans un autre entrepôt, à Montréal-Nord.

Quatre hommes, dont Thomas Morin, un Montréalais connu des policiers québécois et ontariens comme spécialiste des vols de roues, de jantes et de pneus de camions, ont été appréhendés par les policiers de la section antigang de la CUM.

Deux des malfaiteurs, des jeunes gens dans la vingtaine, ont été pris en flagrant délit, à 13 h 15, en train de décharger la marchandise volée à l'intérieur du hangar situé à l'angle des rues Bruxelles et Sabrevoix, à Montréal-Nord. Quant à la présumée tête dirigeante de ce réseau de voleurs, un homme de 47 ans, il a été épinglé par les policiers de la CUM au moment où il sortait de l'entrepôt en compagnie d'une femme de 30 ans.

Ce coup de filet est le résultat d'une enquête amorcée en début de semaine par les policiers ontariens qui soupçonnaient un groupe de québécois d'être les auteurs d'un vol plutôt inusité commis dans un parc de camions-remorques de Toronto.

Les policiers s'étaient même étonnés de constater que les voleurs avaient soulevé 11 camions-remorques pour ensuite enlever toutes les roues et les jantes de ces

véhicules n'ayant pratiquement pas roulé. Ce travail, de l'avis des policiers, a sûrement duré plusieurs heures avant que les malfaiteurs puissent s'enfuir avec le butin.

Après avoir découvert que toute la marchandise volée — soit 97 roues et jantes de remorques — semblait avoir pris la direction de Montréal, les policiers torontois ont immédiatement demandé l'aide de leurs collègues de la CUM. L'enquête menée par les sergents-détectives Robert Octeau et Daniel Kirouac, sous les ordres du lieutenant-détective Lapointe, a permis hier midi la découverte de la quasi totalité du stock volé.

Les quatre suspects arrêtés ont pris le chemin des cellules, hier soir. Ils doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal, sous différentes accusations de vol et de recel.

Jean d'Ève
MONTRES SUISSE

COLLECTION SECTORA

Le temps...
Un investissement
pour les gens exigeants
recherchant l'originalité

Château d'Ivoire
2020, de la Montagne, 845-4651
Centre d'achats Rockland, 738-9375
Ouvert dimanche de 13 h à 17 h
Spécialistes de la création de pièces uniques et raffinées

AVIS PUBLIC

ENCAN DE TAPIS PERSANS

Pour la première fois à Montréal, Grand Persian Ltd. vendra des biens par encan public.

Il s'agit d'un véritable encan de carpettes et tapis persans, sans mise à prix.

Venez comparer nos prix et juger par vous-même de la qualité de ces tapis persans noués main et authentifiés, une sélection jamais vue au Canada.

Les ballots scellés renferment des milliers de tapis en soie, laine et laine liège, provenant de Perse, de Chine, d'Afghanistan, du Cachemire et du Tadjikistan. Les ballots seront ouverts sur place et vendus un à un au plus haut enchérisseur, à l'entrepôt Schenker, 2300, rue Schenker, LaSalle, Qc (en face du mail Angrignon).

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE À 13 h 30
(Inspection publique samedi et dimanche à 12 h 30)

AUCUNE MISE À PRIX

VOUS NE PAYEZ PAS DE PRIME DE 10 % À L'ACHAT

Conditions:

- pour liquidation, paiement et enlèvement immédiats
- les marchands doivent fournir leur numéro de TVP
- aucuns privilèges, charges ou autres obligations
- droits d'importation et frais de courtage acquittés par Grand Persian Ltd.
- pas de prime de 10 %
- paiement comptant, chèque visé, cartes de crédit. Les chèques visés doivent être à l'ordre de Grand Persian Ltd.

Ne ratez pas cette occasion unique de vous procurer le tapis de vos rêves au prix le plus bas !

Tous les tapis vendus sont accompagnés d'un certificat d'authenticité indiquant le pays et la ville d'origine, les dimensions, le contenu en fibres et l'évaluation.

Tapis persans authentiques noués main, en soie et laine, comprenant Tabriz, Kashan, Esfahan, Nain, Qum soie, Qum liège, Heriz, Mashad, Nahavand, Hamadan.

2300, rue Schenker, LaSalle, Qc
(514) 363-1764

	2-20
St-Patrick	
2300 Schenker	
Mail Angrignon	
Newman	

Arrestation d'un autre Lavallois dans l'affaire du trafic de drogue de Casey



James Morgan

Presse Canadienne
LA TUQUE

■ Le septième individu arrêté à la suite de la saisie record de cocaïne effectuée à bord d'un avion, à Casey, la semaine dernière, James Morgan, 65 ans, de Laval, a comparu hier devant le juge de paix Nicole Courteau, au palais de justice de La Tuque.

La dénonciation émise par le procureur fédéral, Me Jacques Lévesque, stipule que Morgan aurait conspiré avec Raymond Boulanger, Christian Deschênes, Juan Jose Gonzalez, Juan Carlos Montes Restrepo, Jorge Rojas et Antonio Sforza, ainsi qu'avec d'autres personnes jusqu'ici inconnues, dans le but d'importer de la cocaïne au Canada, à partir de Cali, en Colombie.

Outre le complot pour importation, le sexagénaire fait également face à des accusations d'importation, de trafic de stupéfiants et de possession pour fins de trafic.

Encadré du caporal Pierre Abel et de l'enquêteur Yves Tousignant, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), James Morgan faisait l'objet d'un solide dispositif de sécurité de la part de la Sécurité publique de La Tuque et de la Sûreté du Québec à qui la GRC avait demandé assistance.

L'enquête sur détention des sept accusés dans cette affaire aura lieu vendredi du palais de justice de Shawinigan.

Morgan a aussi été mis en accusation, à Laval, relativement au démantèlement d'un laboratoire clandestin survenu au lendemain de l'opération de Casey.

Le juge Chaloux sermonne un curé de Chicoutimi accusé de délits sexuels

LUCIE CÔTE

■ « Vous n'êtes pas là pour essayer de m'attendrir. Je suis prêt à vous entendre, mais pas si c'est pour me raconter vos petites malaises personnelles. Parlez-moi des faits et non pas de ce que vous regrettez. Il est trop tard maintenant, vous êtes face à la justice. »

En assénant ces dures paroles à Raymond Lebel, qui comparait hier devant lui après avoir plaidé coupable à des accusations de grossière indécence et de contacts sexuels avec des mineurs, le juge André Chaloux a mis abruptement fin à l'espece d'autobiographie que l'accusé entamait.

Âgé de 57 ans, Raymond Lebel a été pendu près de 12 ans curé d'une paroisse du diocèse de Chicoutimi. Les actes dont il s'est reconnu coupable se sont produits en 1980, 1984 et 1991.

« On se demande si ce n'est pas une épidémie. Je ne sais pas si c'est parce que c'était caché avant et qu'on en parle davantage maintenant, mais ça devient inquiétant. Les parents qui refusent de remettre les pieds à l'église en vous blâmant, les enfants qui rejettent l'Église, vous êtes la cause de tout ça », a remarqué le juge Chaloux.

Les deux premières victimes de Raymond Lebel, concernées par les accusations de grossière indécence, avaient 17 ans au moment des incidents. Les deux adolescents ont déclaré avoir consenti aux avances du curé. Le premier

aurait même poursuivi ses relations avec l'accusé pendant 10 ans et le second, pendant sept ans.

Mais les accusations sont plus graves en ce qui concerne le troisième épisode, puisque l'adolescent n'avait que 13 ans, et qu'il a visiblement été traumatisé par les événements.

À la fin du mois de juin 1991, avec la permission de ses parents, Raymond Lebel emmène le garçon à la pêche. La mère déclarera plus tard : « Je lui faisais confiance parce que c'était un prêtre ».

Pendant une semaine, les deux campent dans la roulotte que possède le curé, et dorment dans le même lit, même s'il y en a d'autres. Pendant que dort l'enfant, l'adulte essaie de l'embrasser et le touche aux parties génitales.

À la mi-août, Raymond Lebel invite encore l'enfant à l'accompagner. Cette fois, il va plus loin. Il y a masturbation réciproque, malgré les réticences de l'enfant.

Au retour, le garçon, dont le comportement change, refusera désormais de se rendre à l'église où il était très assidu. Il pleure apparemment sans raison, mais gardera son secret pendant huit mois.

« C'est parce que vous saviez que vous alliez être pris. Vous aviez 12 ans pour demander de l'aide et vous ne l'avez pas fait. Sans le marguillier, Raymond Lebel serait-il devant moi aujourd'hui? Se serait-il reconnu coupable de crimes commis il y a 10 ans? » s'est interrogé le juge Chaloux en reprochant de plus à l'accusé d'avoir aggravé sa situation en s'attaquant à un petit garçon de 13 ans.

Selon le juge Chaloux, l'accusé s'est rendu à la police comme poussé « par un rouleau compresseur ».

Le juge André Chaloux, qui a entendu les plaidoiries des deux avocats hier, a ordonné l'incarcération de l'accusé jusqu'à l'annonce de sa sentence, le 1er décembre prochain.

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.

LA PLACE



Canon

Canon SNAPPY X



- 35 mm à mise au point fixe
Avance automatique du film
Grande surface de visée
Macro

PRIX LA PLACE 78\$

Canon SURE SHOT MAX



- Mise au point, avance et rembobinage auto.
Télémetre 35 mm
Minuterie
Dispositif réduisant les yeux rouges
Avec étui et pile

PRIX LA PLACE 128\$

Canon SURE SHOT MEGA ZOOMS



- 35-105 mise au point auto., obturateur program.
Minuterie
Mesure 3 zones
Avance et rembobinage automatiques
Complet, avec étui, tissu pour lentille, pile au lithium

PRIX LA PLACE 298\$

Canon EOS REBEL S II



- Reflex mono-objectif avec mise au point automatique et fonctions complètes
Exposition comp.
Ouverture, obturateur et vitesse man.
Nouvel objectif ultrason

PRIX LA PLACE 498\$

Canon EOS ELAN



- Mise au point automatique rapide et précise
Zoom flash auto.
Commande pour exposition multiple
Objectif ultrason 35-105
Pile au lithium et grande dragonne

PRIX LA PLACE 748\$

Canon EOS I



- L'appareil professionnel à mise au point auto. le plus rapide, détection en croisé
Mise au point à contrôle prédictif
Commande de fonctions
Quatre modes de mesure
Evaluation 6 zones
Sync. de flash jusqu'à 1/250

PRIX LA PLACE 1 699\$

LA PLACE 2050, boul. Saint-Laurent

TROIS CONTRE LE FROID



NOS CASQUETTES! 27\$ à 45\$
Un très grand choix de casquettes à bon prix, dans des motifs et tissus variés. P. à TG. Vous préférez un chapeau? 55\$ à 75\$



NOS FOULARDS! 19,99 à 50\$
Idéal pour se garder au chaud. Choisissez le vôtre en 100% laine, 100% soie ou mélange acrylique. P. à TG.



NOS GANTS! 20\$ à 45\$
Ayez du doigté même par grand froid! 100% cuir ou suède et acrylique. P. à TG.

SAUVÉ TOUT POUR LUI, À BON PRIX

- Place Ville-Marie 861-3990
Galeries Joliette 752-0950
Complexe Desjardins 281-1011
Place Rosemère 435-6160
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Galeries d'Anjou 351-6810
Carrefour Angrignon 365-1070
Promenades St-Bruno 461-2832
Plaza St-Hubert 273-6392
(6554 rue St-Hubert) Stationnement à l'arrière rue Chateaubriand.

Parkinson: l'injection de tissu foetal améliore l'état des malades

Agence France-Press BOSTON, États-Unis

Des transplantations de tissu cérébral de foetus humain peuvent sensiblement améliorer l'état de patients souffrant de la maladie de Parkinson...

elle-Angleterre, dans sa dernière livraison.

L'injection de tissu foetal dans le cerveau des victimes de la maladie de Parkinson a donné des résultats spectaculaires dans certains cas, mais n'a pas aidé tous les patients opérés...

KAUFMANN BIJOUX ET MONTRES de SUISSE 2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

SI VOUS AVEZ BESOIN: DE N'IMPORTE QUEL STYLE OU COULEUR DE STORES VERTICAUX, VÉNIITIENS, STORES PLISSÉS OU STORES DE TOILE, DRAPERIES, DUVETS, LITERIE, SERVIETTES, ACCESSOIRES DE CUISINE OU DE SALLE DE BAINS...

PENSEZ AU BON MARCHÉ

...POUR LA MEILLEURE QUALITÉ! ...POUR LES PLUS BAS PRIX! ...POUR LE PLUS GRAND CHOIX. FAITS-SUR-MESURE... PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX Choix de 500 couleurs. MINI-STORES HORIZONTALS PVC 1" EN STOCK. Vinylo 1re qualité. Couleurs: Blanc, ivoire, gris, noir.

MINI-STORES HORIZONTALS 1" ALUMINIUM EN STOCK. Terre qualité. Choix IMMENSE, 21 couleurs!

MINI-HORIZONTALS 1" 40 couleurs! Style "Fleur de lys" 100% ALUMINIUM.

STORES VÉNIITIENS. Le meilleur système mécanique sur le marché! CHOIX DE 500 COULEURS!

STORES PLISSÉS EN TISSU. 100% polyester, 7 couleurs populaires: Blanc, ivoire, champagne, rose, rouge, bleu ou noir. Style "Classique", en stock.

STORES VERTICAUX Les plus bas prix au Québec, garantis! FAITES PAS L'ERREUR! GARANTIE À VIE!

MINI-STORES VERTICAUX EN ALUMINIUM 2" 8 couleurs! STORES VERTICAUX "GROOVER" 3 1/2" Blanc ou Champagnol.

MINI STORES HORIZONTALS EN BOIS VÉRITABLE 1/2 PRIX! Naturel, colonial, noyer, pécane.

LITERIE, DRAPERIES et ACCESSOIRES. DANS NOTRE RAYON DE DUVET! Comparez nos prix et notre qualité...

ACHAT SPÉCIAL! DOUBLETTES FORMAT GÉANT. NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DE DRAPERIES.

STORES DE TOILE. STORES OPAQUES BLANCS. OUI! 1re QUALITÉ!

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX... NOUS SOMMES LE MANUFACTURIER!

Au Bon Marché 3500 boul. St-Joseph est 259-3500. LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTÉ EN DÉCORATION AU CANADA! EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

Écrasement du Boeing chinois: la boîte noire est en mauvais état

Reuter et AP
GUILIN, Chine

Luo Gan, membre du gouvernement chinois et chef d'une commission d'enquête sur la catastrophe, a déclaré qu'il était difficile d'avancer des hypothèses sur ses causes.

Des habitants de la région ont rapporté que l'appareil de China Southern Airlines semblait en grande difficulté avant de s'écraser. Selon des témoins, de la fumée noire s'échappait de l'avion.

Parmi les 133 passagers figuraient un Canadien résidant dans le sud de l'Ontario, Willy Seto.

Langelier Ltée
CHAUSSURES DE QUALITÉ POUR HOMMES
Pointures 5 à 18, largeurs A à 5E

FAILLITE
40 à 60% sur TOUT

Jeu., vend. 11 h à 21 h. Sam. 10 h à 17 h
Dimanche 11 h à 17 h
LIQUIDÉ CHEZ GIROUX-DESLAURIERS
6914, St-Hubert, près Bélanger

Boutique
DAME **Sélection** MONSIEUR

CUIR ET MANTEAU D'HIVER 50% de rabais
10 000 000\$ À LIQUIDER
40% à 80% SUR TOUT
FOURRURE: 40% DE RABAIS

Galleries d'Anjou, Carrefour Laval, Pl. Bonaventure, Prom. St-Bruno, Centre Laval, Pl. Versailles, Galleries Terrebonne, Angrignon.

FERMETURE: SÉLECTION MONSIEUR
DIMANCHE 17 H Fairview

ENTREPÔT DE BOUTIQUE POUR HOMME FEMME et ENFANT

Sélection

40% à 90% SUR TOUT

1043, AUTOROUTE «13» LAVAL entre Samson et St-Martin près Tennis «13»

LIQUIDATION DE FAILLITE
CUIR ET MANTEAUX D'HIVER 50% FOURRURE: 40%

AUSI: équipement de 50 magasins à vendre
Lun., mar., mer.: 12 h à 18 h. Jeu., ven.: 12 h à 21 h. Sam. 10 h à 17 h.
OUVERT DIMANCHE 11 H À 17 H

CHAUSSURES
Bimbo
Pour enfants de 0 à 12 ans

FAILLITE
50% à 80% sur TOUT

Buster Brown - Baby Marche - Porto Fino
Right Step - Wild Cat - Bonnie Stuart
Weather Guard - Pajar - Lisboa Club

6642, ST-HUBERT, MTL
Lundi, mardi, mercredi de midi à 18 h. Jeudi, vendredi de midi à 21 h. Samedi de 10 h à 17 h

CLUB
MONTPELLIER
DAME MONSIEUR

FAILLITE
SUR TOUT
40% à 80%

CUIR ET MANTEAUX D'HIVER 50% DE RABAIS

CENTRE DUVERNAY
3100, boul. Concorde, Duvernay, Laval

DÉCORAMENT

LE PLUS GRAND CENTRE DE STORES & TAPIS

STORES

verticaux
PVC 3 1/2 GAUFRÉ TRÈS ÉPAIS (30 MILLIÈMES) COURBÉ
1re QUALITÉ • RAILS GARANTIS À VIE • 8 COULEURS

LXH	48x48 = 32\$	LXH	72x48 = 47\$
	48x60 = 33\$		72x60 = 49\$
	48x72 = 35\$		72x72 = 52\$
	48x84 = 38\$		72x84 = 53\$
	60x48 = 37\$		84x48 = 49\$
	60x60 = 39\$		84x60 = 53\$
	60x72 = 42\$		84x72 = 57\$
	60x84 = 47\$		84x84 = 62\$

Horizontaux
Les plus bas prix du marché présentement et la meilleure garantie
250 COULEURS

Pour un temps limité

PORTE PATIO 75784 PVC LIN 3 1/2 30 MILLIÈMES 11 COULEURS 59 ⁹⁹ \$	PORTE PATIO 75784 GAUFRÉ 3 1/2 30 MILLIÈMES 11 COULEURS 64 ⁹⁹ \$	PORTE PATIO 75784 GAUFRÉ 3 1/2 30 MILLIÈMES 9 COULEURS 99 ⁹⁹ \$	PORTE PATIO 75784 TISSEUS 3 1/2 1re QUALITÉ 5 COULEURS 89 ⁹⁹ \$	PORTE PATIO 75784 PVC LIN 3 1/2 30 MILLIÈMES 11 COULEURS 64 ⁹⁹ \$	PORTE PATIO 75784 GAUFRÉ 2 30 MILLIÈMES 11 COULEURS 69 ⁹⁹ \$	PORTE PATIO 75784 GAUFRÉ PERLE 30 MILLIÈMES 11 COULEURS 109 ⁹⁹ \$
---	--	---	---	---	--	---

Pas d'attrape valence incluse sur tous nos spéciaux

TAPIS

Plus de 1 000 rouleaux en stock

Prélarts
PRÉLART PRÉLART PRÉLART

VINYLE COUSSINÉ 1re QUALITÉ GARANTI 3 ANS 5 COULEURS RÉG. JUSQU'À 10,99\$ SANS CIRAGE 4,99\$ V.C.	VINYLE COUSSINÉ GARANTI 5 ANS 30 MOTIFS RÉG. JUSQU'À 21,99\$ SANS CIRAGE 9,99\$ V.C.	VINYLE COUSSINÉ TRÈS HAUTE QUALITÉ GARANTI 10 ANS 5 COULEURS RÉG. JUSQU'À 32,99\$ SANS CIRAGE 14,99\$ V.C.
---	---	--

Carpettes à motifs
• MODERNE • CLASSIQUES • CONTEMPORAINS

Céramiques

6" X 8" A MUR DIFFÉRENTS MOTIFS 4 MODELS 1,29\$ P.C.	6" X 8" A MUR DIFFÉRENTS MOTIFS 5 MODELS 1,99\$ P.C.	12" X 12" A PLANCHER FINI GLACE 8 COULEURS 2,29\$ P.C.	12" X 12" A PLANCHER FINI GLACE 5 COULEURS 2,39\$ P.C.	12" X 12" FINI SATINÉ TRÈS HAUTE QUALITÉ 6 COULEURS 1,99\$ P.C.
---	---	---	---	---

125 000 P.C. EN STOCK

SERVICE COMPLET
• INSTALLATION
• LIVRAISON
• MESURES
• MISES DE CÔTÉ

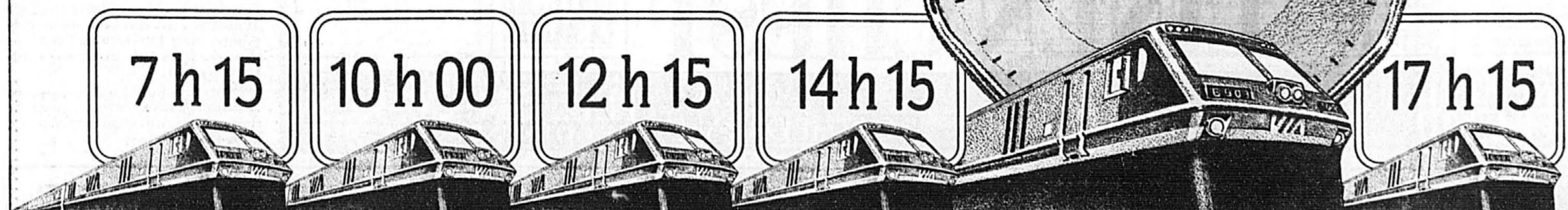
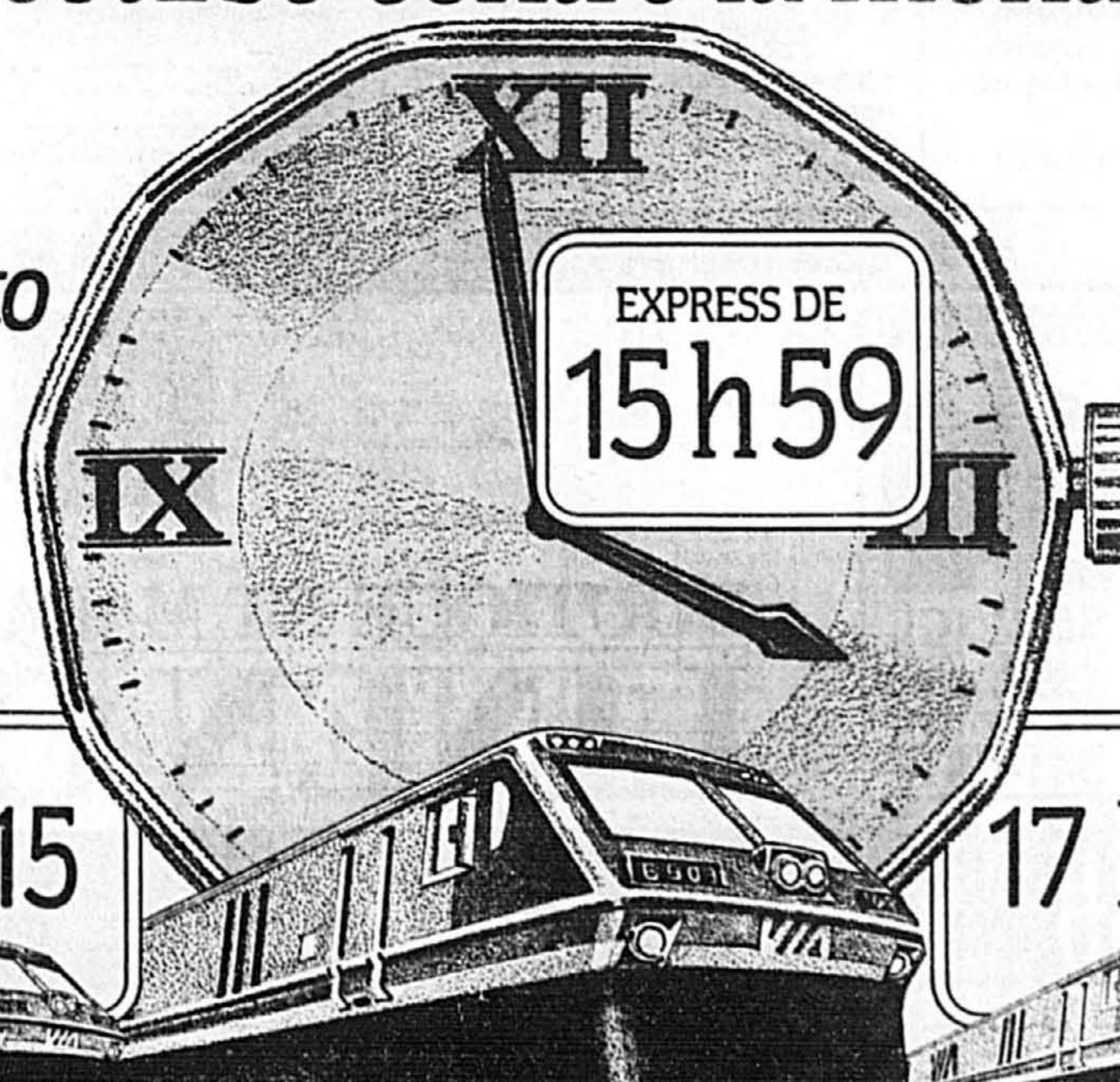
CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

1er DÉCOR

RIVE-SUD 297 BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK 466-0756
MONTRÉAL 6125 MÉTROPOLITAIN ST-LÉONARD 327-1367

L'Express de 15 h 59 gagne la course contre la montre!

De Montréal à Toronto
en seulement 3 heures et 59 minutes!



L'Express de 15 h 59 du lundi au vendredi: un de nos 6 départs pratiques et l'un de nos 6 trains encore plus rapides. Et, vous aurez tout autant le temps de profiter du service hors pair de la première classe VIA 1 ou de prendre vos aises et de relaxer dans le confort d'une voiture-coach. Prenez l'Express de 15 h 59 de Montréal (ou de 16 h 17 à Dorval) et débarquez au centre-ville de Toronto peu avant 20 h. Finis les taxis de l'aéroport. Finis aussi les embouteillages et les tracas. Vous arrivez à destination frais et dispos. L'Express de 15 h 59: une

autre bonne raison de prendre le train aujourd'hui. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA RailTM dès aujourd'hui au 871-1331.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI



Un témoin raconte la mort atroce de Jacques Richer dans le métro

LUCIE CÔTÉ

■ Témoin de la mort atroce de Jacques Richer, la tête happée par une rame de métro, le 7 juin dernier, à la station Radisson, Guy Larocque, agent de surveillance à l'emploi de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), a rappor-

té hier au procès de Woodley Coldros ce qu'il avait vu ce soir-là.

Coldros, âgé de 19 ans, est accusé d'homicide involontaire sur Jacques Richer, 35 ans, un usager du métro qui attendait comme lui le passage du train.

Les deux hommes ont une petite altercation. Richer, frappé par Coldros, tombe sur le quai, la tête au-dessus de la voie. La rame

du métro, qui faisait son entrée dans la station au même moment, heurte la tête de Jacques Richer et le tue.

En descendant vers 21 h 15 l'escalier qui mène au quai de la station située près de la place Versailles, Guy Larocque, qui commence à travailler à 22 h à la station Berri-UQAM, croise Jacques Richer.

« La victime était sur le quai et venait vers moi », a raconté le témoin aux membres du jury présidé par le juge André Biron. « On s'est regardés et il m'a adressé la parole: excusez-moi, je marche. Je l'ai suivi, plus lentement, et je suis allé m'asseoir sur un banc où se trouvait un couple (l'accusé et sa petite amie).

« Jacques Richer marchait avec

un style militaire, et il portait son parapluie à la ceinture de son imperméable. Comme la station Radisson est située tout près de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine, j'ai pensé qu'il était peut-être un patient de la clinique externe », a expliqué l'agent Larocque qui trouvait un peu particulier le comportement de la victime, qui ne cessait de se promener de long

en large, en parcourant environ 10 mètres dans chaque sens.

L'accusé s'est alors adressé à Jacques Richer. Guy Larocque n'a compris qu'une phrase de leur échange, lorsque la victime a dit à Coldros « qu'est-ce que tu veux, toi », avant de se remettre à marcher, alors que le grondement du train proche se faisait entendre.

Coldros s'est rendu près de la victime, lui a encore parlé, puis l'a frappé, sans que Richer esquive de geste menaçant.

« Il lui a donné une claque au visage avec sa main droite. Pour se protéger, la victime a levé les bras. L'accusé l'a ensuite frappé au corps avec sa main gauche », a raconté le témoin qui a précisé que les coups n'étaient pas assez forts pour faire tomber quelqu'un. Mais Richer s'est recroquevillé après le second coup.

« Il s'est allongé sur le quai, avec la tête et les épaules qui dépassaient. Il a essayé de se relever, en agrippant le bord du quai. Le train l'a heurté et l'a entraîné sur une petite distance avant que l'opérateur n'applique les freins d'urgence.

« L'accusé a été voir le corps, l'a relevé, mais il n'y avait plus rien à faire », a encore relaté Guy Larocque.

Woodley Coldros s'est alors mis à courir, l'agent de surveillance à ses trousses, ralenti par la fatigue de son Tour de l'île en vélo, qui avait lieu ce jour-là. Incapable de rattraper l'accusé qui a réussi à s'enfuir, Guy Larocque a alors demandé à sa petite amie, restée derrière, de ne pas partir.

Le procès de Woodley Coldros se poursuit aujourd'hui.



Nos prix pour Noël sont imbattables!



Ensembles de draps percale
(180 fils au po²)
simple 19⁹⁵\$
double 29⁹⁵\$
grand 39⁹⁵\$
très grand 49⁹⁵\$

Douillettes réversibles
simple, double, grand, très grand
TOUTES DIMENSIONS 29⁹⁵\$

DUVETS
Garanties à vie. Meilleurs prix garantis.
Le plus grand choix de duvets, housses de duvet et accessoires de qualité assortis à Montréal!

OREILLERS
simple 79⁹⁵\$
double 109⁹⁵\$
grand 129⁹⁵\$
très grand 159⁹⁵\$

QUALLOFIL
L'OREILLER DE QUALITÉ

Oreillers 9⁹⁵\$
Oreiller Quallofil standard
lavable à la machine, non allergène

LA PLUS GRANDE COLLECTION DE DRAPS EN PERCALE ET SUPER PERCALE, DOUILLETES, HOUSSES DE COUETTES, ACCESSOIRES ET HABILLAGES DE FENÊTRES ASSORTIS À MONTRÉAL!

CROSCILL	Dan River [®]
HunterDouglas	CANNON
Springmaid	draco
LEVOLOR [®]	MARTEX
STEVENS	Wamsutta

Ensembles de draps super percale
(200 fils au po²)
simple 24⁹⁵\$
double 34⁹⁵\$
grand 44⁹⁵\$
très grand 59⁹⁵\$

Service d'achats à domicile gratuit 341-7810

Oreiller de duvet standard 39⁹⁵\$
Gratuit housse d'oreiller Prima à l'achat de tout oreiller en plume ou en duvet

Nous payons la TPS et la TVP sur tous les matelas!

Sealy MATELAS POSTUREPEDIC
« Si ce n'est pas un Posturepedic, ce n'est pas le meilleur de la gamme SEALY »

ens. lit simple	329 ⁹⁵ \$ sans taxes!
ens. lit double	389 ⁹⁵ \$ sans taxes!
ens. grand lit	469 ⁹⁵ \$ sans taxes!
ens. très grand lit	649 ⁹⁵ \$ sans taxes!

Matelas Sealy Posturepedic à compter de 199⁹⁵ sans taxes!

SIMMONS Beautyrest
« Si ce n'est pas un Beautyrest, ce n'est pas le meilleur de la gamme SIMMONS »

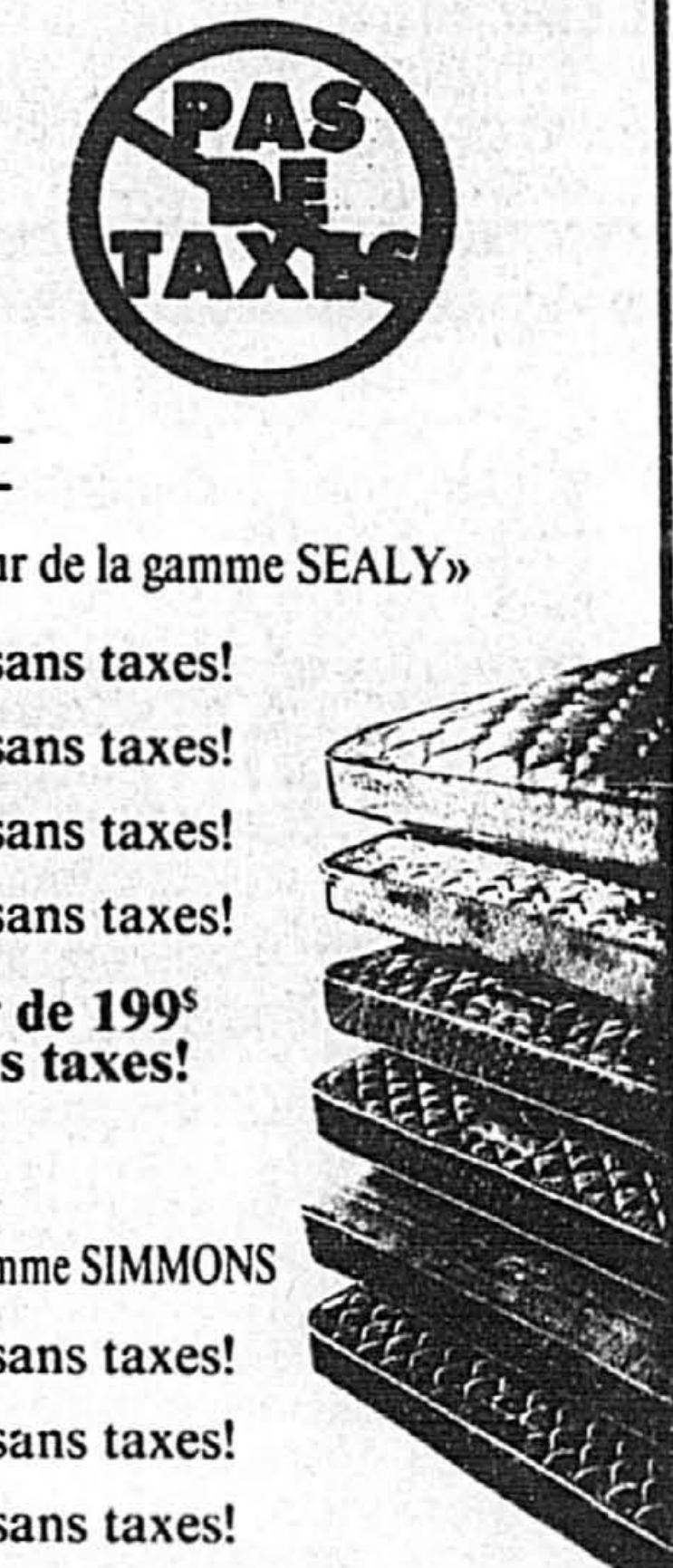
ens. lit simple	499 ⁹⁵ \$ sans taxes!
ens. lit double	599 ⁹⁵ \$ sans taxes!
ens. grand lit	649 ⁹⁵ \$ sans taxes!
ens. très grand lit	799 ⁹⁵ \$ sans taxes!

Matelas Simmons Beautyrest à compter de 299⁹⁵ sans taxes!
Matelas prix « payez et emportez », à compter de 39⁹⁵

50% de rabais! Couvre-matelas piqué
Nulle part ailleurs vous ne trouverez ce modèle confortable et facile d'entretien à si bas prix!

lit simple	70\$	solde 29 ⁹⁵ \$
lit double	80\$	solde 34 ⁹⁵ \$
grand lit	90\$	solde 39 ⁹⁵ \$
très grand lit	120\$	solde 49 ⁹⁵ \$

Lits de fer et de laiton pur jusqu'à 50% de rabais!
Plus de 1000 modèles et dimensions à des prix imbattables! De plus... nous payons la TPS et la TVP sur tous les lits de laiton!



Matelas Simmons Beautyrest à compter de 299⁹⁵ sans taxes!

Coussinet 100% coton pour matelas 30% de rabais!

lit simple	45\$	solde 29 ⁹⁵ \$
lit double	53\$	solde 39 ⁹⁵ \$
grand lit	60\$	solde 44 ⁹⁵ \$
très grand lit	73\$	solde 54 ⁹⁵ \$
simple extra long	53\$	solde 39 ⁹⁵ \$

Couvre-oreiller piqué
standard 17\$ 9⁹⁵\$
grand 20\$ 11⁹⁵\$

FIFTH AVENUE
AMISCO



Jacob Luitjens est extradé à Amsterdam

Agence France-Presse VANCOUVER

■ Jacob Luitjens, accusé de crimes contre l'humanité commis durant la Seconde Guerre mondiale, sera extradé aujourd'hui du Canada vers les Pays-Bas, son pays d'origine, a annoncé hier un porte-parole du ministère canadien de l'immigration, M. Jim Cowley.

« Tous les arrangements nécessaires ont été pris pour aujourd'hui » afin que M. Luitjens prenne un vol pour Amsterdam, a précisé M. Cowley en rappelant qu'un responsable du ministère de l'Immigration avait confirmé lundi l'ordre d'extradition.

« Nous ne nous attendons pas à un appel », de la part de M. Luitjens qui disposait de 72 heures pour le faire, soit jusqu'à 14 h jeudi (aujourd'hui), a indiqué M. Cowley.

Le juge de Vancouver Mme Daphné Shaw Dyck, avait estimé lundi que M. Luitjens avait délibérément omis de parler de son passé lors de son entrée au Canada en 1961 en provenance du Paraguay de même qu'au moment de sa demande de citoyenneté formulée et acceptée dix ans plus tard.

La Cour fédérale du Canada avait confirmé l'an passé une décision du gouvernement retirant sa citoyenneté canadienne à M. Luitjens, rejetant ainsi l'appel de l'intéressé qui avait toutefois bénéficié d'un nouveau délai pour le réexamen de son dossier.

L'ancien professeur de botanique à l'Université de Colombie-Britannique, aujourd'hui âgé de 73 ans, sera mis en état d'arrestation à son arrivée à Amsterdam. M. Luitjens avait été condamné à la prison à vie par contumace en 1948 aux Pays-Bas pour avoir collaboré avec les nazis à l'arrestation de résistants et de juifs durant la guerre.

Il devrait lors d'une prochaine audition judiciaire demander la tenue d'un nouveau procès aux Pays-Bas.

IL Y A PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX À GAGNER DURANT LE CONCOURS DU CLUB DES MEMBRES

CLUB DES MEMBRES PRIVILEGIÉS... Aucuns frais d'adhésion ni aucun achat requis. Inscrivez-vous dès aujourd'hui, et courez la chance de gagner! (Voir détails en magasin!)	NOTRE GRAND PRIX ESCORT LX-E La petite berline haute performance. Une valeur de 17 000 \$ Des idées qui font du chemin.	NOTRE 2^e PRIX Un voyage de rêve à Paris! Ce merveilleux voyage comprend: hébergement de luxe 5 étoiles, voyage aller-retour pour 2 personnes, dîner pour 2 chez Maxim et 2 billets pour les Folies Bergères. Une valeur de 4 000 \$ 100 certificats-cadeaux Linen Chest de 20 \$ chacun! Une valeur de 2 000 \$	NOTRE 3^e PRIX Projecteur Sharpvision TM à cristaux liquides, de 100 po. Une valeur de 6 000 \$ SHARPVISION VOUS RECEVREZ UNE INVITATION AU SOLDE D'ENTRÉE ANNUEL DE LINEN CHEST TERU À L'INTENTION DES MEMBRES!	DE PLUS... 60 prix de 4 billets d'avion aller-retour à utiliser 2 à la fois. Choix de destinations: Hawaii, Mexique, Bahamas ou Floride! (Avec achat de l'hébergement requis auprès de l'agent de voyage commanditaire. Taxes et surcharges en sus. Certaines conditions et restrictions sont applicables). Une valeur totale de 71 850 \$!
---	--	---	--	---

EMBALLAGE CADEAUX GRATUIT

MATELAS Linen Chest vous offre toute la gamme Simmons et Sealy aux PLUS BAS PRIX GARANTIS!	PARURES DE FENÊTRES SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810	BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS LINEN CHEST	PORCELAINE CRISTAL ET CADEAUX LISTE DE LA MARIÉE	POTIQUET DE PRIX Garantie SANS CONDITIONS CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respectons non seulement ce prix mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10%!
---	---	---	---	--

ROCKLAND TEL: (514) 341-7810 les promenades de la CATHÉDRALE TEL: (514) 282-9525 STE-CATHERINE et UNIVERSITY

SKIATHON MICKEY STEIN • DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

INFO: 227-2637
Amusez-vous • Prix • Skiez gratuitement*
*avec un don minimal de 30.00\$

Mont Habitant
La Presse
chom 97.7 fm Montreal's Home of Rock & Roll
HOTEL INTER-CONTINENTAL MONTRÉAL
CANSTAR
SEVOX
HIVERNA
LE BARRAGE
cjms 1280 LE LEADER DE L'INFORMATION
oldies 990 all cities... all the time!

Claude Blanchard nie être impliqué dans la vente de chevreuil au Bar 7



Claude Blanchard
PIERRE GINGRAS

La descente menée vendredi soir dernier par les agents de la conservation de la faune au Bar 7, de Saint-Sulpice, dans le but de mettre un terme aux activités d'un réseau qui écoulait illégalement de la viande de chevreuil, a aussi permis la saisie sur place de 42 cartouches de cigarettes de contrebande et de plusieurs dizaines de boîtes de tabac.

Selon la Sûreté du Québec qui a confirmé la nouvelle hier, des accusations devraient bientôt être portées au sujet des cigarettes par la GRC, le corps de police responsable de ce type de contrebande. On a aussi mis la main sur plusieurs bouteilles d'alcool qui ne portaient pas le timbre spécial de la Société des alcools, ce qui est illégal.

C'est avec un mandat de perquisition au nom de Claude Blanchard, propriétaire de l'édifice et artiste connu, que les agents de conservation ont investi les lieux. L'humoriste s'appretait à quitter l'endroit quand les agents de la faune sont intervenus. M. Blanchard est resté sur place durant toute la perquisition qui a aussi donné lieu à la saisie d'une quantité importante de viande de cerf de Virginie. L'arrivée des agents coïncidait d'ailleurs avec le début d'un repas de viande de chevreuil auquel participait environ 50 convives qui avaient payé 15 \$ pour avoir droit aux agapes.

Un agent double avait infiltré la clientèle du bar situé au 680, rue Notre-Dame, pour mener enquête au sujet de l'écoulement de la viande de cerf. Les bêtes étaient abattues illégalement dans la région de Magog et achetées à un prix variant de 150 \$ à 175 \$ la carcasse. Claude Blanchard et sept autres personnes recevront dans les prochaines semaines un ordre de comparaitre devant les tribunaux au sujet de cette affaire.

Le comédien Claude Blanchard n'a guère apprécié de voir son nom associé à cette histoire. Hier, son avocat faisait parvenir une mise en demeure à *La Presse* dans laquelle il allègue que son client « dont la carrière actuelle est des plus actives au sein de la communauté artistique » n'est absolument pas lié de près ou de loin aux opérations effectuées au Bar 7.

Le procureur mentionne que si M. Blanchard est propriétaire de l'édifice où est situé le restaurant-bar, l'immeuble est loué depuis mai 1991 à M. Robert Gelly qui est le propriétaire du bar. En conclusion, affirme l'avocat de l'ar-

Un ex-banquier accusé de vente d'armes à l'IRA

Presse Canadienne

Denis Leyne, un ancien vice-président du Centre bancaire CIBC, a été accusé d'avoir livré des détonateurs de bombe à des membres de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Il attend actuellement d'être entendu par un tribunal de New York concernant sa libération conditionnelle.

Denis Leyne, âgé de 56 ans, et trois autres personnes doivent répondre à cinq chefs d'accusation concernant des armes, dont celle d'avoir tenté d'acheter un missile air-sol Stinger destiné à attaquer des hélicoptères britanniques en Irlande du Nord.

Leyne, qui a quitté la CIBC l'an dernier, a habité Montréal entre 1970 et 1979. Lors de son arrestation le 11 novembre dernier, à l'aéroport La Guardia à New York, il résidait en banlieue de Toronto.

Les quatre accusés auraient acheté 2900 détonateurs d'une compagnie minière d'Arizona en novembre 1989 et Leyne les aurait envoyés en Irlande du Nord le 13 décembre 1989.

Selon l'accusation, Leyne et les autres suspects auraient eu l'intention « d'employer des explosifs pour tuer, blesser ou intimider ». On explique aussi que l'IRA a bel et bien utilisé ces détonateurs entre janvier 1991 et juin 1992.

M. Robert McLeod, porte-parole de la CIBC, dit ne pas savoir si le départ de Denis Leyne, qui travaillait pour la banque depuis 32 ans, a quelque chose à voir avec cette affaire.

L'enquête du FBI et la GRC, qui a duré 30 mois, s'est soldée par l'arrestation des quatre suspects à New York.

tiste, M. Blanchard ne peut être lié à quelque vente illégale de chevreuil que ce soit. M. Blanchard demeure dans l'immeuble même où est situé le Bar 7, au 680 A, rue Notre-Dame.

FABRIQUÉES POUR ÊTRE SOLIDES. CONÇUES POUR ÊTRE MAGNIFIQUES.
Les montres élégantes Tudor Monarch allient la force au style pour créer la montre de sport parfaite pour la vie active d'aujourd'hui. Le précis mouvement à quartz Suisse est protégé par un boîtier spécial, une glace saphir synthétique résistant aux rayures et un bouton de remontoir qui assure une protection contre la pression à une profondeur de 330 pi./100 m. Disponibles en acier ou en acier et or à 18 carats. Seulement chez votre bijoutier officiel Rolex.

TUDOR Monarch
Château d'Ivoire

2020 de la Montagne 815-1651
Ouvert dimanche de 13 h à 17 h
Spécialistes de la création de pièces uniques et raffinées

A. Gold & Sons
présente des **CHEMISES HABILLÉES EN SOIE PURE**

Seulement **95\$**

Blanc • Noir
Bleu pâle • Bleu acier
Soie crepe de Chine
Toutes grandeurs

Emballées individuellement

1992

Notre fameux entrepôt 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve
MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

À Noël, offrez-leur un présent branché.



Le PS/1 IBM 486 SX à 20 MHz - 2 299 \$

Le PS/1 IBM «clique» avec toute la famille. Parce qu'il sait travailler et divertir comme pas un. Et il est prêt à utiliser en moins de 15 minutes! En fait, grâce à une formation à l'écran, chacun aura l'impression de bien connaître le PS/1 avant la fin du réveillon. Mais ne vous laissez pas leurrer par son côté docile. Le PS/1 est très puissant. Il est rapide et vous permet de passer facilement à un modèle encore plus puissant. Conçu selon les normes élevées d'IBM, il répond, bien entendu, aux normes de l'industrie.



Et vous pouvez avoir l'esprit tranquille puisque vous devenez membre de HelpClub, ce qui vous donne accès aux services de maintenance et d'assistance inégalés d'IBM, et ce, sans frais supplémentaires la première année. Ces services comprennent notamment HelpLine, l'assistance téléphonique (si jamais vous en avez besoin) ainsi qu'une garantie limitée d'un an avec service chez le client.

Excellent collègue de travail ou compagnon d'études, le PS/1 IBM sait aussi divertir tous et chacun. Mettez-le en tête de votre liste d'achats et cette liste sera bien courte.

Caractéristiques du PS/1	Logiciels préchargés
Processeur 486 SX à 20 MHz	IBM DOS version 5.0
Mémoire vive de 4 Mo (extensible à 32 Mo)	Microsoft Windows 3.1
Disque dur de 129 Mo	Microsoft Works pour Windows
Unités de disquettes 3 1/2 po et 5 1/4 po	Tutoriel, Index et Performances PS/1 IBM
Écran couleur SVGA IBM 14 po (pixel de 0,28 mm)	
Clavier et souris IBM	
Modem interne 2 400 bps	

Le PS/1 IBM. Un pour tous.

*Peut ne pas être disponible dans certaines régions. IBM et PS/1 sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltd., compagnie affiliée, est un usage inscrit. Le logo Intel Inside est une marque de commerce d'Intel Corporation. Les détaillants et distributeurs peuvent offrir des prix plus bas. Les prix indiqués n'incluent pas les frais pour les services supplémentaires qui pourraient fournir les détaillants ou distributeurs.

Pour plus de renseignements sur toute la gamme d'ordinateurs PS/1 (à partir de 1 199 \$),
APPELEZ IBM DIRECT AU 1 800 465-7999

et demandez le poste 503. Veuillez noter qu'entre le 16 novembre et le 23 décembre, vous pouvez nous joindre de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, et de 11 h à 16 h, le samedi. Les principales cartes de crédit sont acceptées et le financement instantané est disponible auprès d'IBM direct. On rendrez-vous dès aujourd'hui chez le détaillant ou le distributeur agréé IBM le plus près.

Data Shack Inc., Brossard (514) 445-1371 Woodbury Micro, Granby (514) 378-9264 Central Microsystems, Lasalle (514) 367-3061 Clinique du PC, Longueuil (514) 528-1888 Club Biz, Montréal (514) 593-3633	Grand Prix, Montréal (514) 270-3929 M.S.L. Montréal (514) 935-8039 Quebils Logiciel Inc., Montréal (514) 381-1871 Softwares, Montréal (514) 737-5865 Infobase, Repentigny (514) 581-4162	RPM Informatique, Richelieu (514) 349-5342 Bureau Info, Sherbrooke (819) 823-1338 C&E Informatique, St-Eustache (514) 491-3811 Équipement de bureau Juleau, St-Jérôme (514) 435-4175 Microcomp, St-Léonard (514) 251-7902	Micro Style, Ville Lasalle (514) 595-7212 Hypertec Systèmes Inc., Ville St-Laurent (514) 745-4540 Compucentre (tous les magasins) MicroAge (certains magasins)
--	--	---	---

Nos cardigans & chandails

Tout un choix
vous attend chez BOVET



A- CHANDAIL DE LAINAGE à col rond avec pièces en "ultra-suède". Gris ou vert. Tailles P. à TG. 95\$ Tailles fortes et élancées jusqu'à 4G: 110\$

B- TRÈS BEAU CARDIGAN avec poches et broderie. Acrylique / laine. Lilas ou bleu. Tailles P. à TG. 90\$ Tailles fortes et élancées 100\$



C- CARDIGAN "importé d'Italie" en lainage avec motif en damier. Teintes de marine ou gris. Tailles P. à TG. 110\$ Tailles fortes 1G et 2G: 125\$

110\$

Bovet

* Centre Rockland 735-5441 * Carrefour Laval 687-1670
* Galeries d'Anjou 353-6310 * Fairview Pte-Claire 694-9050 * Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* 4475 bd Métropolitain 374-4555 * Carrefour Angrignon 366-0762 * Promenades St-Bruno 653-5100

Les ex-employés de Waldman réclament leurs emplois «transférés» ailleurs

FRANÇOIS BERGER

■ Quatre mois après la fermeture, en plein conflit de travail, de la célèbre poissonnerie montréalaise Waldman, les ex-travailleurs de l'établissement s'apprennent à invoquer le Code du travail du Québec pour récupérer leurs emplois «transférés» dans une nouvelle poissonnerie ouverte un coin de rue plus loin.

Waldman a fermé ses portes le 18 juillet dernier, après 50 ans d'existence, au moment où ses 23 travailleurs membres de la FTQ menaient depuis six mois une grève pour empêcher l'employeur de réduire leurs salaires et leurs horaires de travail. Invoquant la non rentabilité de l'établissement, le propriétaire, Kosta Katsoulis, déclarait faillite le 17 septembre.

Mais une nouvelle compagnie à numéros devait ouvrir par la suite une poissonnerie, appelée *La Nouvelle Poissonnerie*, un coin de rue plus loin, à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Coloniale, dans un immeuble appartenant au groupe La Mer de M. Katsoulis. L'ancien Waldman, rue Roy, a été converti en marché de poisson entier et congelé, tandis qu'une poissonnerie et un café ont ouvert leurs portes un peu plus loin, dans le même immeuble.

M. Geoffrey Coleman, vice-président du groupe La Mer, un marchand de poisson en gros et au détail oeuvrant aussi en Ontario, a confirmé hier à *La Presse* qu'il s'agit d'une entité juridique complètement différente de l'ancien Waldman, a-t-il dit.

Le groupe La Mer agit à titre de fournisseur.

Mais le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), représentant les ex-travailleurs de Waldman, ne l'entend pas ainsi et compte déposer une plainte devant le Tribunal du travail en vertu des dispositions de la loi québécoise, qui enjoint une entreprise de conserver les mêmes employés si elle déménage ses installations ou fait appel à un sous-traitant (article 45 du Code du travail).

M. Coleman a admis que la nouvelle poissonnerie, plus petite que Waldman, effectuait la transformation du poisson comme cela se faisait à l'ancien établissement. Au terme de la loi québécoise, il peut s'agir d'un «transfert» des emplois, et les ex-employés ont le droit de réclamer leur réembauche.

Les ex-travailleurs de Waldman, en majorité d'origine portugaise, réclament d'autre part des sommes d'argent qui leur seraient dues par l'ancienne poissonnerie maintenant en faillite. Ils ont fait appel à la Commission des normes du travail.

De plus, le Tribunal du travail doit entendre au cours des prochaines semaines une série de plaintes pénales déposées par le syndicat pour dénoncer l'embauche de briseurs de grève chez Waldman, pendant le conflit. L'embauche d'employés de remplacement, appelés briseurs de grève ou *scabs*, est interdite par le Code du travail du Québec.

Accusé par les syndicats de contourner la législation du travail afin de «se débarrasser» de leur syndicat, M. Kosta Katsoulis n'en serait pas à ses premières armes en cette matière. Selon les TUAC, il aurait fait, l'an dernier, la même manœuvre de déménagement d'une poissonnerie en conflit de travail en Ontario.

Waldman avait été acquise par Proviso en 1986 avant de passer aux mains du groupe La Mer deux ans plus tard. Les travailleurs, dont le contrat de travail est échu depuis 1989, avaient déclenché la grève le 23 janvier dernier après que l'employeur eut réduit unilatéralement leurs horaires de travail et leurs salaires. Les employés avaient auparavant consenti à un gel des salaires.



Conflit dans les caisses pop

Une quarantaine d'employées de caisses populaires ont occupé, hier matin, les bureaux de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec (FMO), au complexe Desjardins. Les manifestantes protestaient contre la volonté des caisses d'ouvrir leurs portes le samedi et certains soirs de semaine, sans l'assentiment des syndiquées membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Deux caisses sont en lock-out depuis l'été dernier et une vingtaine d'autres sont en négociations sur la question des nouveaux horaires qui perturbent la vie familiale des travailleuses, selon les syndicats. La FTQ reconnaît la nécessité des nouveaux horaires élargis, mais elle veut que les caisses aient recours au volontariat. Certaines caisses populaires ont déjà signé des contrats de travail avec leurs employés syndiqués qui ont accepté les nouveaux horaires, a rétorqué hier une porte-parole de la FMO, qui compte 323 caisses dont 110 sont syndiquées. PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Profitez-en... automatiquement.

(... et sans versement de crédit-bail pendant une période pouvant atteindre six mois, l'automatique est enfin à votre portée.)

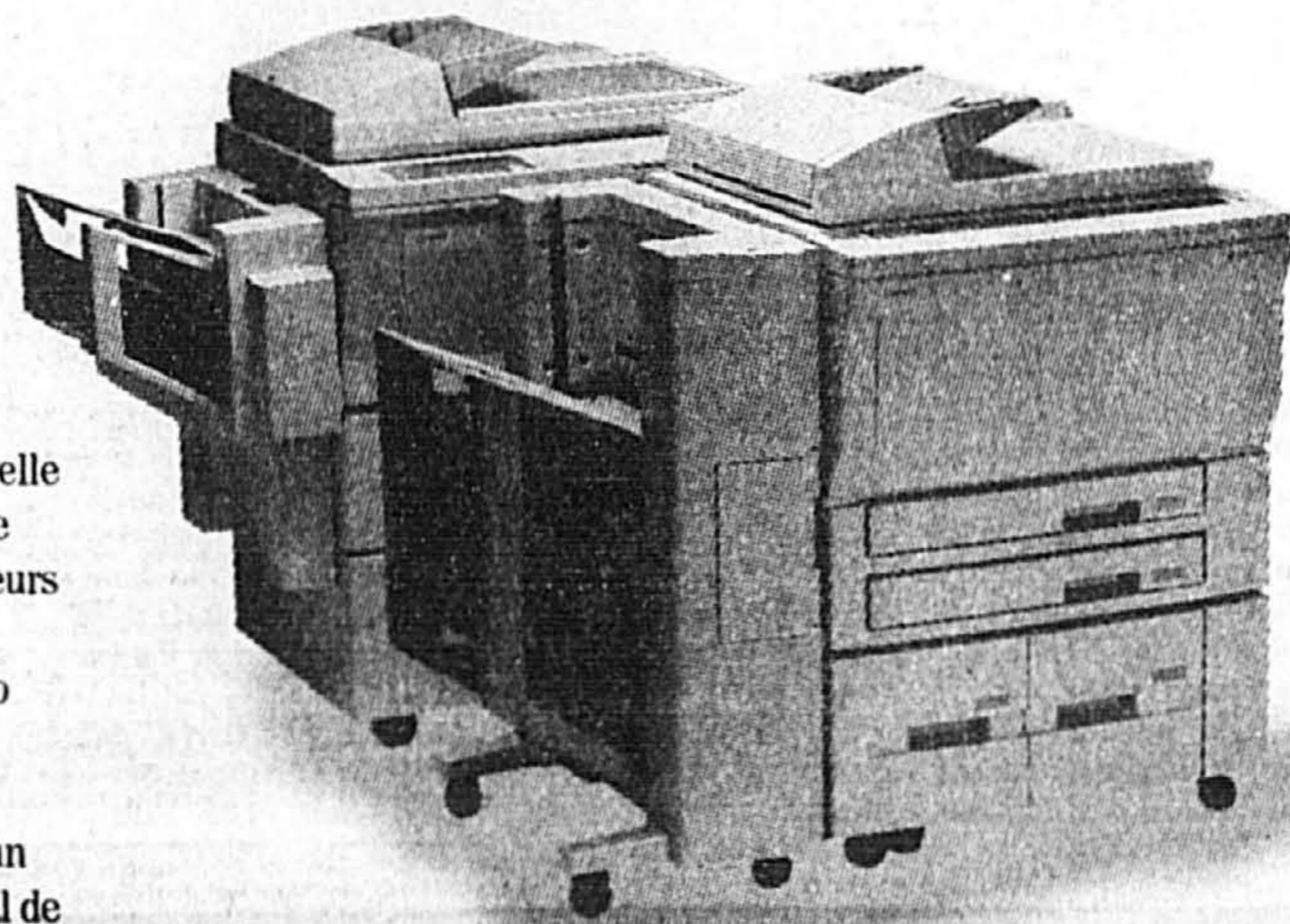
En affaires, le temps, c'est de l'argent.

Cela n'a jamais été si vrai, car dès maintenant, à l'achat ou à la location par crédit-bail d'un copieur ou d'un télécopieur Canon, vous ne verserez aucun paiement pendant une période pouvant atteindre six mois.

La gamme de copieurs NP évolués de Canon a établi une nouvelle norme en matière d'automatisation en offrant un large éventail de fonctions automatiques. En effet, la grande originalité de ces copieurs réside dans l'étendue de leurs capacités, dont l'assemblage et l'agrafage automatiques, l'autoreproduction, la reproduction recto verso, l'édition et le chargement d'originaux recto verso. Ils sont bourrés de fonctions pratiques, économiques... et automatiques!

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur les possibilités de louer un copieur NP de Canon par crédit-bail. Il suffit d'un versement initial de 50 \$ pour profiter, dès maintenant, de tous ses avantages. Aucun versement n'est requis pendant une période pouvant atteindre six mois.

Appelez-nous vite pour obtenir plus de précisions ou une démonstration.



Canon
NP 3050/4050



Versement initial permettant la livraison et l'installation des copieurs NP ou télécopieurs sélectionnés de Canon. Cette offre, assujettie à une autorisation de crédit, est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992. Certaines conditions s'appliquent.



Compagnie canadienne d'équipement de bureau

5990, Côte-de-Liesse, Montréal Téléphone : (514) 341-6363 Télécopieur : 342-2561

Un nouveau syndicat chez Eaton après un parcours judiciaire de cinq ans

FRANÇOIS BERGER

■ Il aura fallu une saga judiciaire de plus de cinq ans avant que les employés du centre de distribution de la compagnie T. Eaton, à Ville Saint-Laurent, puissent finalement se syndiquer.

Après avoir obtenu, le printemps dernier, le droit de former un syndicat affilié aux Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC, membres de la FTQ), les nouveaux syndiqués se sont retrouvés devant le Tribunal du travail à la demande de Eaton. Le tribunal a tranché en faveur des syndiqués, délimitant formellement la juridiction du nouveau syndicat.

Auparavant, la requête en accréditation syndicale, présentée le 20 juillet 1987, avait fait un «tour» judiciaire devant, successivement, le commissaire du Travail (qui a rejeté la requête), le Tribunal du travail (qui l'a acceptée), la Cour supérieure (qui l'a rejetée) et la Cour d'appel (qui l'a acceptée de nouveau).

Revenu devant le commissaire du Travail, la requête devait con-

duire à l'accréditation syndicale, mais cette dernière fut encore une fois contestée, sur une question technique, devant le Tribunal du travail qui vient de mettre fin aux longues procédures.

Les 150 syndiqués du centre de distribution peuvent maintenant commencer la négociation de leur première convention de travail. Mais le contrat collectif sera probablement conclu à travers la procédure d'arbitrage obligatoire prévue par le Code du travail dans les situations où un nouveau syndicat fait face à un employeur récalcitrant. Les procédures juridiques ne sont peut-être donc pas encore complètement terminées...

Les nouveaux syndiqués réclament des augmentations de salaire de l'ordre de 4 à 5 p. cent par an au cours des trois prochaines années et une amélioration du régime de retraite actuellement contrôlé par Eaton.

Le syndicat de Ville Saint-Laurent est le seul dans l'ensemble des établissements de la chaîne de grands magasins au Canada. Eaton a par ailleurs annoncé récemment des licenciements devant la détérioration de ses ventes.

Un drogué tue une enfant de 7 ans par vengeance

Agence France-Press
NEW YORK

Une fillette âgée de 7 ans a été étranglée dans le quartier du Bronx à New York par un toxicomane qui avait eu un différend à propos de drogue avec la mère de

l'enfant, a-t-on appris hier de source policière.

Le meurtrier présumé, Siera del Vallé, 35 ans, avait donné 40 dollars à la mère de la petite Valérie pour qu'elle lui procure du crack. Après avoir attendu sa livraison pendant plusieurs heures, Siera

del Vallé s'est rendu dimanche à l'appartement de la jeune mère, s'est emparé de l'enfant et a disparu. Prévenu par la mère, elle aussi toxicomane, la police a interpellé mardi Siera del Vallé qui a indiqué la décharge où il avait jeté le corps de l'enfant.

MARC ANDREW



EN VEDETTE

L'imper "Micro fibre".
Doublure détachable.
Devant croisé.
Noir, vert ou prune
Tailles, 36 à 44.
Courant, 325\$
Soldé
259,99

CENTRE ROCKLAND735-5135
CARREFOUR LAVAL.....687-1705
PROMENADES ST-BRUNO.....653-4748
PLACE MONTRÉAL-TRUST.....499-8539
GALERIES D'ANJOU.....353-3129

QUÉBEC
PLACE STE-FOY.....657-6636
GALERIES DE LA CAPITALE.....627-1837

CADEAUX À MOINS DE 50 \$

VENTE 49\$ chacune

COLLECTION D'HORLOGE EXCLUSIVE

Choisissez parmi nos quatre horloges populaires à bas prix unique. Chaque modèle classique renferme un mécanisme précis au quartz.

Prix courant 59 \$ chacune.

De gauche à droite :

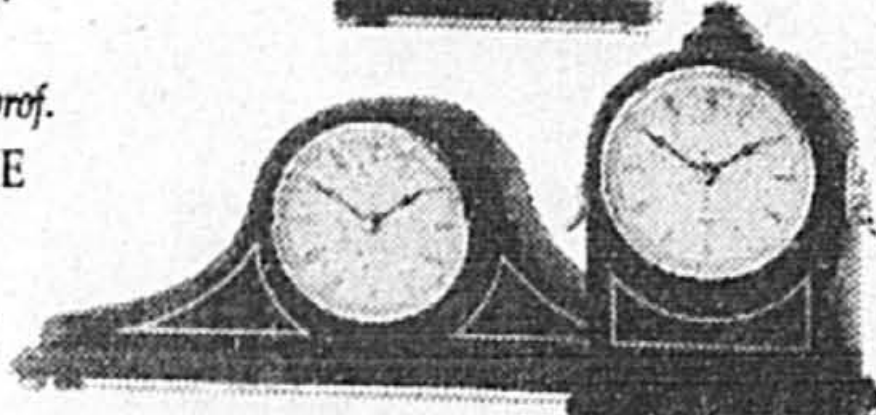
HORLOGE À PENDULE MINIATURE
13 1/2 po haut. x 4 po larg. x 2 po prof.

HORLOGE DU DEVONSHIRE
5 po haut. x 12 1/2 po larg. x 2 1/2 po prof.

HORLOGE DE CHANCELLERIE
7 po haut. x 5 po larg. x 2 po prof.

HORLOGE RÉGENCE
7 po haut. x 4 1/2 po larg. x 2 po prof.

Batteries non comprises.

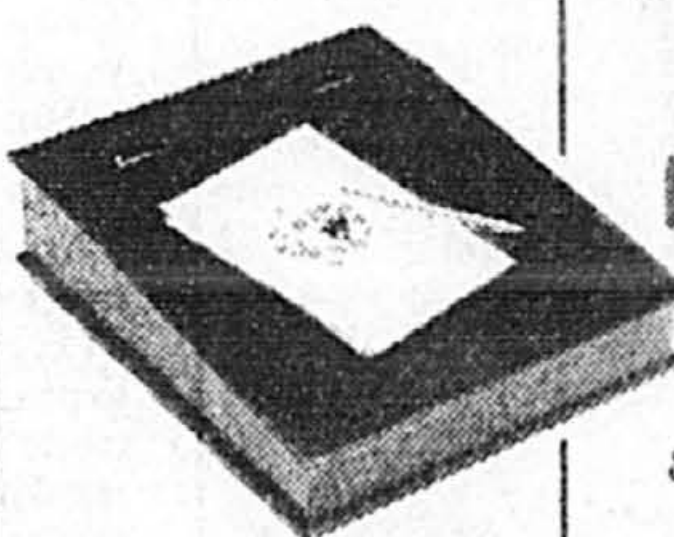


Le centre Eaton de Montréal
844-8498
Ville Mount-Royal
Centre Rockland
344-4688
Centre Fairview
Pointe Claire
694-4266
Les Promenades
Saint-Bruno
441-0987

VENTE 49 \$
Prix courant, 59 \$

ÉCRITTOIRE

3 1/2 po haut. x 11 1/2 po larg.
x 13 1/2 po prof.



49 \$

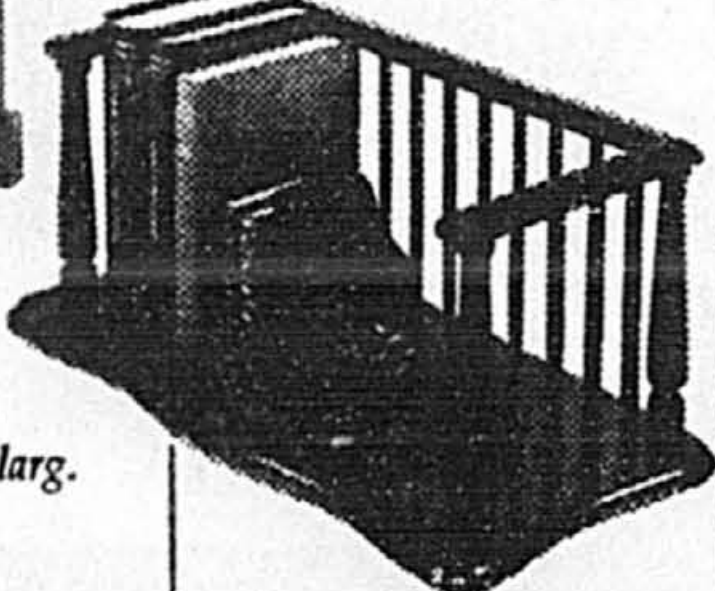
JARDINIÈRE

8 1/2 po haut. x 7 1/2 po larg.
x 7 1/2 po prof.

VENTE 49 \$
Prix courant 59 \$

ÉTAGÈRE À LIVRES

7 1/2 po haut. x 15 1/2 po larg.
x 7 1/2 po prof.



Prix en vigueur jusqu'au 6 décembre, 1992.

La Compagnie Bombay

PASSEPORT AUX ÉPARGNES
LIVRET DE COUPONS GRATUIT
VALEUR 50 \$

DES ÉPARGNES GARANTIES CHEZ ASTRAL!

GARANTIE DES PLUS BAS PRIX DE 120 JOURS MÊME ENVERS LES PRIX DES E.U.
Sur appareils-photo 35mm



ENSEMBLE REBEL S II
• Appareil-photo 35mm type manaréflecte entièrement automatique
• Objectif ultrasonique 35-80mm
• Flash escamotable intégré
• Vitesse de l'obturateur super rapide de 1/2000e seconde
• Retardateur musical
• Pile lithium et couvercle inclus

ZOOM 70-R
• Objectif zoom 35-70mm incorporé
• Mise au point et flash automatiques
• Exposition double
• Réduction de l'effet des yeux rouges



ÉPARGNEZ 50 \$
Canon 499⁹⁹

ÉPARGNEZ 40 \$
PENTAX 199⁹⁹

AVEC DATE 20 \$ DE PLUS

ÉPARGNEZ 40 \$

NE PAYEZ PAS AVANT AVRIL '93 (achat de 300\$ ou plus sur approbation de crédit)



PHOTURA
• Appareil-photo 35mm avec objectif zoom 35-105mm
• Flash, avancement et rebobinage automatiques
• Design unique
• Diminution de l'effet des yeux rouges

DL-190 DATE
• Objectif zoom 35 à 55mm
• Flash automatique intégré plein jour
• Chargement du film par le système "drop-in"
• Avancement & rebobinage automatiques
• Réduction de l'effet des yeux rouges



ÉPARGNEZ 20 \$
Canon 329⁹⁹

IMPRIME LA DATE SUR VOS PHOTOS!
149⁹⁹

IMPRIME LA DATE SUR VOS PHOTOS!
Canon 99⁹⁹

ÉPARGNEZ 20 \$

GARANTIE PROLONGÉE D'UN AN SUR CAMÉRAS VIDÉO GRATUITE*!



E330
• Objectif zoom 10X
• AF macro • 2 lux
• Télécommande sans fil
• 180° FlexiGrip
• Visueur sport
• Comprend lumière vidéo!



CCD-TR51
• Plus petite caméra vidéo compacte 6X
• Mise au point automatique macro
• Obturateur à grande vitesse
• Superposition/1 titre/défileur/8 couleurs
• Stéréo Hi-Fi

ÉPARGNEZ 119 \$
Canon 999⁹⁹

ÉPARGNEZ 149 \$
Canon 899⁹⁹

ÉPARGNEZ 49 \$
SONY 999⁹⁹

ÉPARGNEZ 119 \$



Un Jeep Cherokee Sport 4x4 4 portes Chrysler 1993!



Un de 12 caméras vidéo Canon E310!

CHRYSLER CANADA swissair

ET PLUS DE 1 000 FILMS ET APPAREILS-PHOTOS EN PRIX!

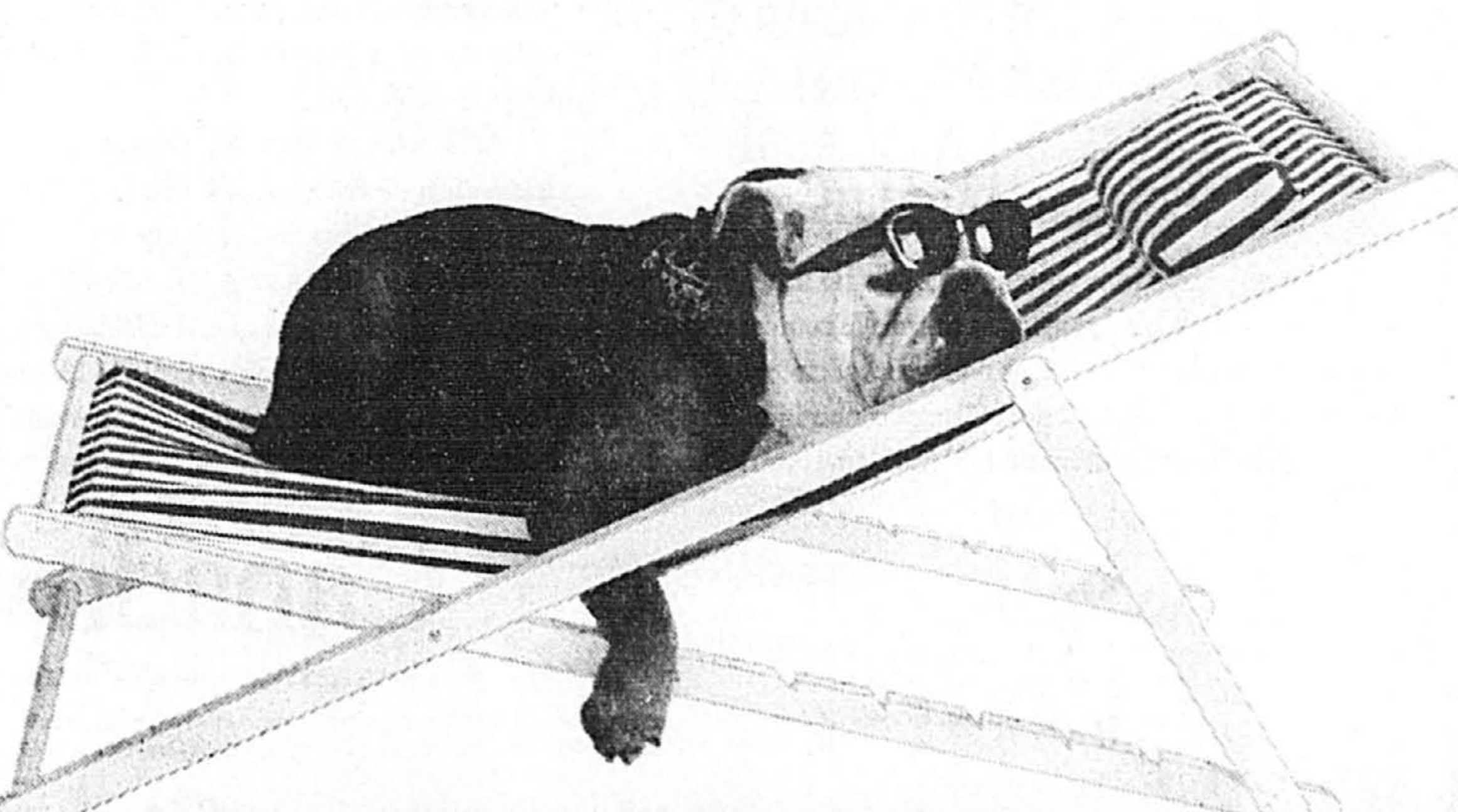
ASTRAL photo

GAGNEZ!

*Indique Centres Vidéo. DÉVELOPPEMENT EN UNE HEURE ** Développement sur place non disponible.

* Les Galeries d'Anjou 354-2001	Centre Laval 818, rue Ste-Catherine est 842-5225	Place Bonaventure 878-4378	*Centre Rockland Centre Dorval 638-8221
* Centre d'achats Boulevard 721-3939	*Place Versailles 355-4709	*Place Côte-des-Neiges 343-5209	*Place Alexis-Nihon 833-7209
* Promenades St-Bruno 653-8826	*Place Desjardins 491-6617	*2020, University 849-7341	*Carrefour Angrignon 363-6918
* Carrefour Laval 687-7988	*Place Ville-Marie 878-9821	*Centre Fairview 695-6563	*Place Montréal Trust 843-8636
* Plaza St-Hubert 271-1435		*Complexe Desjardins 843-8219	*Place Bourassa 323-4249
* Mail Champlain 671-5935		*Place Vertu 336-8272	*Galerie Joliette 752-0956
			*Carrefour du Nord 1-438-1011
			*Place Rosemère 978-3306

Le Sud a du chien



BERMUDES	259\$	ANTIGUA	499\$
NASSAU/FREEPORT	379\$	PORT OF SPAIN	499\$
PORT-AU-PRINCE	409\$	POINTE-À-PITRE	499\$
MONTEGO BAY	439\$	BARBADE	539\$
KINGSTON	439\$	SAINTE-LUCIE	539\$

Aeroplan

Air Canada

MAGOG-ORFORD



Venez faire
«le plein» d'énergie!

Une fin de semaine
de «petites douceurs»

les samedi 28 et dimanche 29 novembre

à partir de

115\$ par pers.
en occ. dble + tx

INCLUANT: 2 nuits, 2 petits déj., le repas du samedi soir, les conférences et ateliers sur l'énergie, la conscience du «je», la massothérapie, l'orthothérapie, la kinésithérapie, le pouvoir des cristaux et la balnéothérapie.

MANOIR DES SABLES: 1 800 567-3514 ou (819) 847-4747
90, av. des Jardins, R.R. no 2, Magog-Orford (Qc) J1X 3W3

La nouvelle loi C-86 sur l'immigration doit régir plus sévèrement les demandeurs d'asile

SUZANNE COLPRON

■ Approuvé par une majorité de 115 voix contre 89, le projet de

loi C-86 sur l'immigration entrera en vigueur en février dans le meilleur des cas.

Cette refonte de la loi sur l'immigration a été adoptée mardi par le gouvernement conserva-

teur et sera soumise sous peu aux membres du Sénat.

«Toutes les dispositions ne seront pas en vigueur simultanément», a précisé hier André Juneau, sous-ministre adjoint aux politiques d'immigration à Otta-

wa. «Une série de règlements devra être approuvée par le cabinet et pré-publiée dans la gazette officielle.»

Le ministre Bernard Valcourt a modifié 86 clauses de son projet de loi à la suite d'une étude menée cet été par le comité législatif auprès de 115 groupes, et d'un rapport préliminaire déposé en septembre par le Sénat. Toutefois, «les grandes lignes et la plupart des détails sont restés identiques», a précisé le sous-ministre adjoint, André Juneau.

Les amendements concernent principalement l'immigration en région, la non-admissibilité des immigrants et à la révision des motifs de détention. Le gouvernement a assoupli les règles obligeant certains immigrants à vivre en région. Il a aussi modifié les critères de non-admissibilité en tenant compte des nombreuses critiques formulées sur la question.

Mais la proposition du projet de loi la plus dénoncée, accordant des pouvoirs accrus aux agents d'immigration qui pourront dorénavant fouiller les demandeurs de statut de réfugié, prendre leurs empreintes digitales, les photographier et les expulser sans autre formalité, est restée inchangée.

«Nous savions que cela allait être approuvé. On a fait ce qu'on pouvait. Il ne nous reste plus qu'à espérer que le comité du Sénat propose de nouveaux amendements», a expliqué Rivka Augenfild, présidente de la table de concertation de Montréal sur les réfugiés.

Me Jean Lanoue, membre de l'Association des avocats en immigration du Québec, a ajouté: «Le gouvernement n'a pas retenu grand chose des propositions que nous lui avons soumises. La seule modification apportée concerne la confidentialité des audiences.»

Actuellement, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié tient ses audiences à huis clos. Le projet de loi prévoyait la tenue d'audiences publiques. Mais les groupes de défense des réfugiés ont fait valoir qu'il était difficile pour les femmes musulmanes de décrire certains traitements, notamment les abus sexuels, en public. Une recommandation en ce sens a été faite par le Sénat.

En conséquence, le gouvernement a décidé de modifier son projet de loi afin de permettre la tenue d'audiences à huis clos sans lorsqu'une demande est présentée pour que le public soit admis.

Un amendement a aussi été adopté en ce qui concerne la prise des empreintes digitales des revendicateurs de statut de réfugié, prévoyant la destruction de ces empreintes après l'obtention de la citoyenneté canadienne.

L'entrée en vigueur de ce projet de loi viendra diviser les immigrants en trois catégories. Les candidats ayant de la famille immédiate au Canada, les réfugiés reconnus au terme de la convention des Nations-Unies et les gens d'affaires auront la priorité.

Les autres demandes seront étudiées selon le principe du premier arrivé, premier servi, et visées par des quotas.

TOUS LES DÉTAILS
D'UN
FABULEUX CONCOURS
EN PAGE D 12
ET SUR LES ONDES DE
CKOI 96.9 FM



EXPOSITION DE TIMBRES

Millions de timbres, enveloppes et cartes postales présentés et offerts par 70 détaillants

27 au 29 NOVEMBRE

A la place Bonaventure
Montréal

Ven.: 11h à 20h Sam.: 10h à 18h Dim.: 10h à 17h

ADMISSION GRATUITE

Ensembles philatéliques GRATUITS pour visiteurs de moins de 15 ans
\$3 000 en prix d'entrée, tirage à toutes les heures



NOUS AVONS AUSSI ABRÉGÉ le PRIX SUR L'ÉTIQUETTE.

PARTEZ À L'ÉTRANGER
EN CLASSE AFFAIRES
AU TARIF de LA CLASSE
ÉCONOMIQUE.

Afin que ni vous ni votre portefeuille ne se sente vidé après un vol outre-mer, nous vous offrons le confort réputé de notre Classe Affaires sur n'importe quel vol international à indicatif CP, au plein tarif de la Classe économique.

En plus, pour seulement 1 \$ supplémentaire, nous

vous offrons le transport aérien à partir de plus de 100 villes du pays jusqu'à une ville-porte internationale désignée au Canada.

Ainsi, afin de prendre son vol de correspondance à destination de Bangkok, un habitant d'Halifax pourra se rendre à Toronto pour la modique somme de 15 \$*.

Mais ce n'est pas tout. Canadien Plus vous attribuera deux fois plus de points que la normale pour les vols internationaux que vous prendrez entre le 15 novembre 1992 et le 30 juin 1993, si vous vous inscrivez avant la date de votre départ**. Vous recevrez aussi 5 000 points de plus pour le

premier vol international pris avant le 15 février 1993**.

Pour s'inscrire, les membres de Canadien Plus doivent nous faire parvenir leur numéro de membre par télécopieur. Pour devenir membre et vous inscrire, il vous suffit de téléphoner à un agent de réservations de Canadien International. Si vous désirez profiter de tous ces programmes d'essai spéciaux et obtenir plus de détails, appelez votre agent de voyages ou un agent Canadien International.

Après tout, si les voyages élargissent vos horizons, pourquoi devraient-ils rétrécir votre budget?

Canadien

Lignes aériennes Canadien International

*La correspondance à 15 \$ en l'offre de Canadien Plus s'applique aux passagers ayant acheté des billets en Première Classe ou en Classe Affaires, ou à plein tarif (sans restriction) en Classe économique, vers l'une des destinations internationales de Canadien International.

**Les membres de Canadien Plus doivent s'inscrire avant de voyager pour recevoir les points bonus. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

VOUS
SOUPER DE
FÊTE EST
GRATUIT

Chez la Mère TUCKERO
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades

CENTRE-VILLE: 866-5525
ST-LAURENT: 737-0092

Le jour même avec preuve de naissance

COUETTE EN DUVET

ACHETEZ UN DUVET D'OIE OU UN FUTON AVEC BASE ET
OBTENEZ 20 % DE RABAIS SUR N'IMPORTE
QUEL AUTRE ITEM. DUVET D'OIE ET FUTON INCLUS.

Chaleur pour l'hiver.
fraîcheur pour l'été

Simple (40 oz) 105 \$
Double (45 oz) 125 \$
"Queen" (55 oz) 140 \$
"King" (60 oz) 175 \$

MÉLANGE DE
DUVET ET PLUMES

CHOIX DE
PLUSIEURS
MODÈLES



OREILLERS
EN DUVET 35 \$

Les Duvets Ungava

793, av. Avoca Dorval

(Côte nord du ch. Côte-de-Liesse)

West, Montréal (coin bd St-Laurent)

636-6519

36-9943

JOURNÉE MONDIALE SIDA 1992

Organisée conjointement par
l'Institut Armand-Frappier et Action Sida Laval,
sous la présidence d'honneur de Mme Lise Bacon,
Vice-première ministre du Québec
et Mme Denise Laberge-Ferron, Directrice, CQCS

Vous êtes invités au colloque
"Les communautés s'engagent"

Le 30 novembre 1992 de 8 h 30 à 17 h 15
Aux salles de réception, Le Parc
1950, rue Notre-Dame-de-Fatima, Laval
Prix d'admission: 30\$ Prix étudiant: 20\$

Conférenciers(ères) invités(ee):

Johanne de Montigny, MPS (psychologie), Hôpital Royal Victoria, Alain Gariépy, Sexologue-clinicien, responsable des dossiers internationaux, Normand Lapointe, MD, MSc, FRCP(C), Lise Thibodeau, Professeure-chercheure, Institut Armand-Frappier, Réjean Thomas, MD, DSC de l'Hôpital Charles-Lemoyne, Sylvie Valois, Assistante de recherche, Centre maternel et infantile sur le sida de l'Hôpital Ste-Justine de MTL, Sylvie Venne, Médecin-conseil, DSC de Cité de la santé de Laval

Communiquez avec Action Sida Laval au: 668-1230

LANIER

PHOTOCOPIEURS ET FACSIMILÉS

100 LINDSAY
DORVAL

ÉQUIPEMENTS
NEUFS
DÉCEMBRE
EN FÊTE
DATE LIMITE:
LE
19 DÉCEMBRE

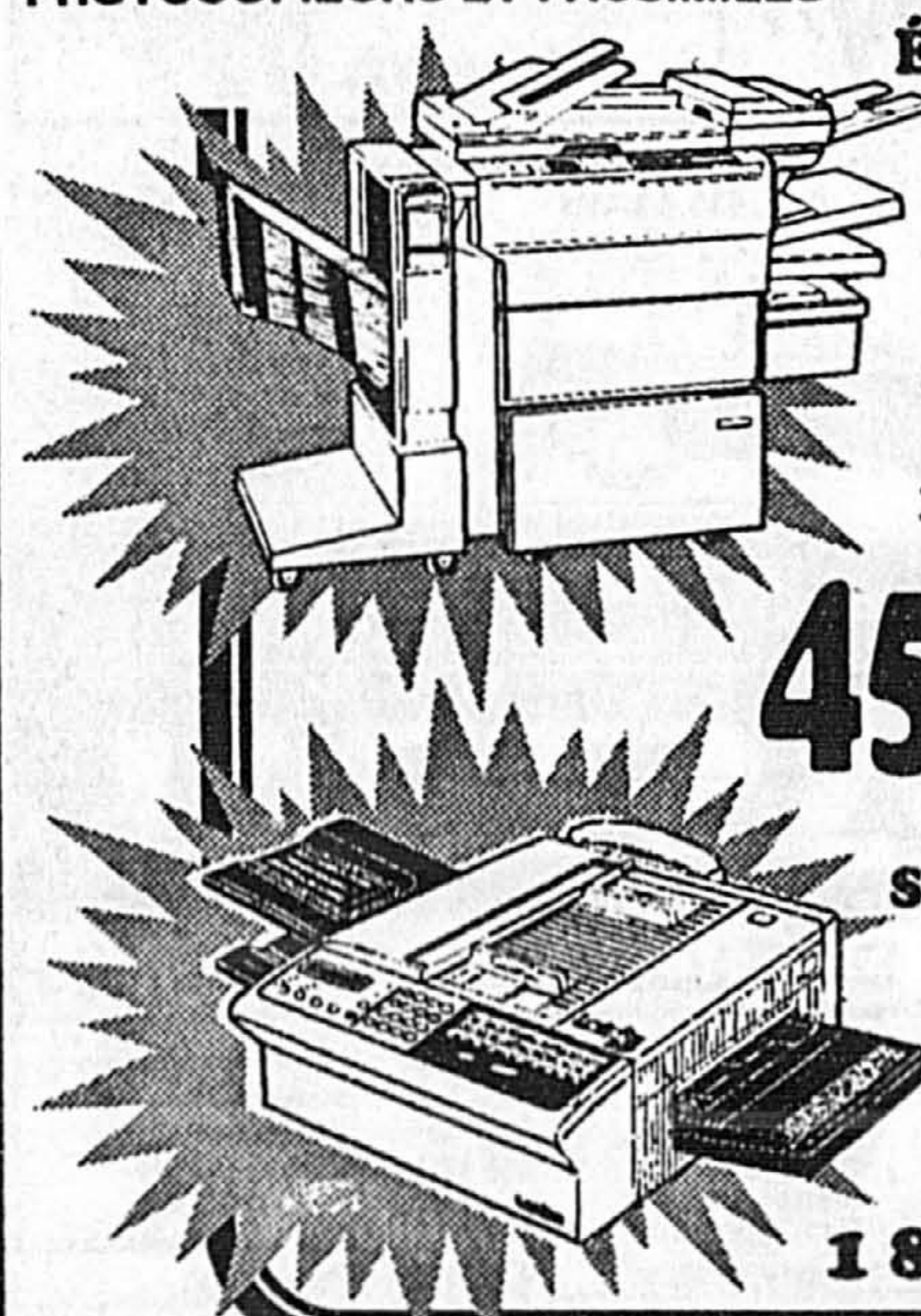
45 à 50%

DE RABAIS
SUR DIFFÉRENTS
MODÈLES

631-4391

483-6044

1 800 361-9700



1866556 - B25

Olad Mohamed a été déporté à Mogadiscio, ville déchirée par la guerre

SUZANNE COLPRON

■ C'est dans la capitale de la Somalie, Mogadiscio, cette ville coupée en deux et abandonnée aux pillards armés, que s'est achevé le voyage d'Olad Mohamed.

La Presse a appris, hier, que les deux agents d'immigration Canada qui accompagnaient cet Africain avaient transité par Nairobi, au Kenya, pour se rendre dans la capitale de la Somalie, pays qui vit l'une des plus graves crises humanitaires de l'histoire avec deux millions de sans-abri menacés par la famine.

Les arrangements du voyage ont été pris par un agent d'immigration Canada en poste à Nairobi. Selon les informations obtenues par La Presse, l'avion nolisé par le gouvernement a atterri à l'aéroport du sud de Mogadiscio.

«On nous a dit que l'endroit était sécuritaire et qu'il était situé dans une région isolée», a affirmé un fonctionnaire de l'immigration.

Les deux agents d'expulsion du ministère ont escorté Olad Mohamed dans le sud de la capitale de la Somalie, dans un secteur apparemment contrôlé par le Comité international de la Croix-Rouge, puis sont revenus au Kenya en avion. Le voyage aller-retour depuis Montréal a coûté plus de 18000\$.

«Cette décision est épouvantable; on se permet de laisser quelqu'un là-bas parce qu'il a trop énervé le gouvernement. On le punit pour ne pas perdre la face», a commenté, hier, Rivka Augenfelf, présidente de la table de concertation de Montréal pour les réfugiés.

Depuis la chute de l'ancien dictateur, Siad Barré, chassé du pouvoir en janvier 1991 par les forces de l'United Congress of Somalia, la Somalie est secouée par une guerre tribale pour le contrôle du pouvoir. Les membres de deux sous-clans d'une même tribu, les Hawiyés, se livrent une lutte à mort dans la capitale, Mogadiscio.

Au sud, là où se trouve actuellement Olad Mohamed, le général Mohamed Farrah Aidid est au pouvoir. Il détient l'avantage du nombre et du terrain sur le plan militaire. Aidid contrôle plus des deux tiers de la Somalie et possède des alliances avec plusieurs partis du sud du pays.

Le clan ennemi est dirigé par un ancien commerçant reconver-



Olad Mohamed PHOTOTHEQUE La Presse

ti à la politique, Ali Mahdi. Cet homme a été nommé président par intérim d'un gouvernement provisoire après la fuite du président Siad Barré. Il contrôle le nord de la capitale depuis novembre 1991.

Les combats ont déjà fait plus de 5000 morts. Et des centaines de milliers de personnes ont fui le pays pour se réfugier au Kenya, en Ethiopie et à Djibouti. Près d'un million de Somaliens vivent actuellement dans un autre pays.

Récemment, le Canada a adopté une politique selon laquelle les Somaliens ne sont pas déportés en Somalie. Olad Mohamed a échappé à la règle car le gouvernement est persuadé que sa véritable nationalité est djiboutienne. «On ne craint pas pour sa vie», a répété un fonctionnaire. «Autrement, on ne l'aurait pas envoyé là-bas.»

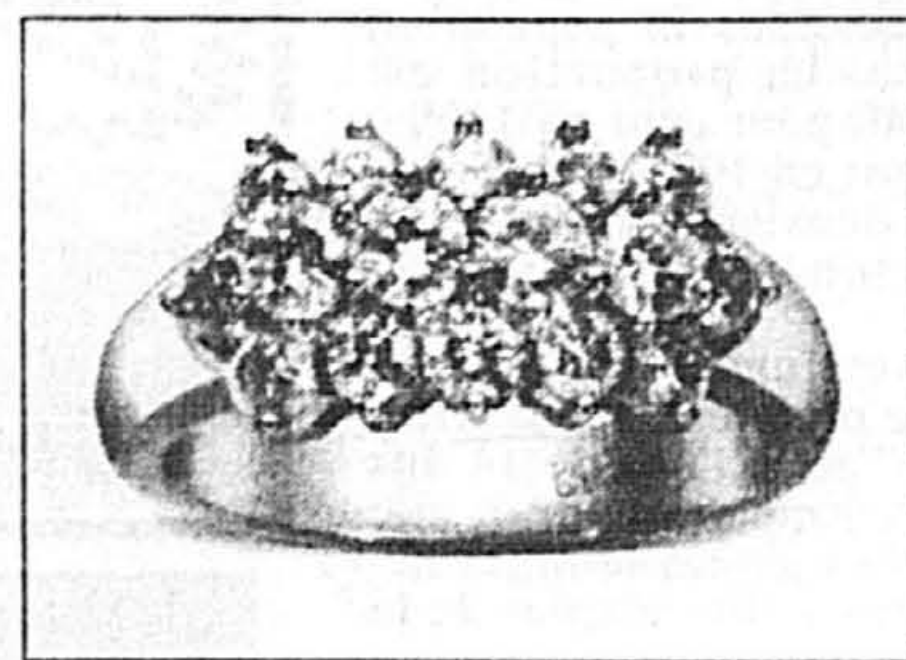
Le problème, c'est que personne ne saura s'il lui arrive malheur. Cet Africain de 32 ans a revendiqué le statut de réfugié au Canada en 1989. Sa demande a été refusée il y a plus de 18 mois. Depuis juillet, Olad Mohamed était gardé au centre de détention d'Immigration Canada, à Montréal. Il a toujours prétendu qu'il était Somalien.

Les autorités lui ont permis de prévenir sa femme une heure avant son départ de l'aéroport de Mirabel, dimanche soir. Selon André Labelle, porte-parole du ministère à Ottawa, son père, en poste au gouvernement de Djibouti, ainsi que l'ambassade de Djibouti à Washington ont été informés de sa déportation en Somalie.

DES CADEAUX INOUBLIABLES... DE BIRKS BAGUE ET MONTRE DE NOËL 1992



«Avec toi,
Noël est
encore plus
magique!»



Bague de Noël 1992
Chaque année, l'atelier de joaillerie de Birks offre une création unique pour la période des Fêtes. On a choisi cette année seize diamants Birks totalisant un carat qu'on a montés sur or jaune ou blanc 18 ct.



900 \$
de rabais
Montre Birks de
Noël 1992

Le boîtier ovale en or 14 ct est cerclé de 12 diamants Birks taille brillant et le bracelet tressé en or 14 ct épouse gracieusement le poignet. Birks est fière d'offrir cette montre à prix d'économie pour un Noël 1992 mémorable.

Ord. 2895 \$

En solde à seulement
1995 \$

2495 \$

Valeur de remplacement 3495 \$

BIRKS
Joaillerie par excellence
Depuis 1879

Maîtrisez davantage le volant

LA MAÎTRISE

Labatt

est de retour

Approfondissez vos connaissances en conduite automobile et apprenez les plus récentes techniques de dérapage, de freinage d'urgence et d'évitement d'obstacles en compagnie de pilotes automobiles chevronnés. **PARTICIPEZ À LA MAÎTRISE LABATT**, un cours de conduite en situation d'urgence offert par la Brasserie Labatt.

Venez vivre cette expérience unique au cours de laquelle vous pourrez assister à un cours théorique d'une heure présenté par un instructeur chevronné. Par la suite, pendant plus de deux heures, vous aurez l'occasion de mettre ces précieux conseils en pratique au volant d'une Ford Taurus sous la supervision d'une équipe d'instructeurs qualifiés.

C'EST GRATUIT!

Devenez l'un des 96 heureux gagnants en faisant parvenir votre coupon dès maintenant.

Si vous avez 18 ans et plus, détenez un permis de conduire et désirez participer à l'une des deux séances de **La Maîtrise Labatt** qui se tiendront à Montréal le dimanche 6 décembre à 8h30 et à 13h30, vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation ci-dessous et nous le retourner à l'adresse indiquée **avant 17h le 30 novembre 1992**.

Et d'ici là, soyez prudent et

S.V.P., pas d'alcool au volant!

La Maîtrise Labatt
CKAC
C.P. 7474, Succ. «A»
Montréal (Québec) H3C 4A9

NOM: _____ ÂGE: _____
 ADRESSE: _____ APP: _____
 VILLE: _____ PROV.: _____ CODE POSTAL: _____
 TÉL.: (RÉSIDENTIEL) _____ (TRAVAIL) _____
 SÉANCES DU DIMANCHE 6 DÉCEMBRE
 VEUILLEZ INDIQUER VOTRE PRÉFÉRENCE, S'IL Y A LIEU: _____ 8H30 _____ 13H30

LABATT



La Presse

CKAC73AM



OLYMPUS
TRIP AFs-2
avec sac de transport et
piles
89⁹⁵\$

OLYMPUS
Stylus
avec piles
et sac de transport
169⁹⁵\$



* Modèle avec date, 30 \$ en plus.



OLYMPUS
SuperZoom 3000
avec sac de transport
et piles
349⁹⁵\$

* Modèle avec date, 30 \$ en plus.

Kodak
GOLD 100 ASA - 24 poses
développement
compris **14⁹⁵\$**

FILM Kodak
3 rouleaux
100 ASA
24 poses
seulement **9⁹⁵\$**



Polaroid.
IMPULSE **44⁹⁵\$**



Polaroid.
SPECTRA **119⁹⁵\$**
SPECTRA II **94⁹⁵\$**

FILM POLAROID 600
POLAROID SPECTRA
POLAROID SX 70
20 photos **22⁹⁵\$**



Kodak CAROUSEL
— modèle 4200
avec lentille **289⁹⁵\$**
— modèle 4600
avec lentille **439⁹⁵\$**
— modèle 5600
avec lentille **599⁹⁵\$**

8" x 12"
AGRANDISSEMENT COULEUR
avec chaque film
35mm (C-41) apporté avant le
10 janvier 1993

GRATUIT
TRAITEMENT PAR
SELECT PHOTO

NOUS UTILISONS
LE PAPIER
Kodak
POUR FINIR
EN BEAUTÉ!

RÉPARATIONS
ÉCHANGES
ACCEPTÉS
FINITION DE PHOTO



LOCATIONS
PHOTOS DE
PASSEPORT
LAMINAGES

5488, rue Sherbrooke Ouest
489-8401

1108, boul. de Maisonneuve Ouest
844-1766

1197, Place Phillips au Centre Ville
866-8761

L'usage du tabac régresse au Québec, mais les jeunes commencent à fumer de plus en plus tôt

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

L'usage du tabac continue de diminuer dans la population en général, mais les jeunes commencent à fumer de plus en plus tôt; le premier essai se ferait à 12 ans.

Voilà quelques données qui ont été mentionnées au Colloque sur les jeunes et le tabagisme, organisé par le Conseil québécois sur le tabac et la santé, et qui se tient à Montréal.

Contrairement à une certaine croyance populaire, l'usage du tabac régresse dans la population québécoise. La proportion est passée de 49 pour cent en 1965 à 35 pour cent en 1989. Le Québec occupe le deuxième rang au Canada pour son taux de fumeurs.

Les jeunes fument de plus en plus tôt. Le premier essai se ferait à 12 ans. C'est à l'âge de 14 ans que le tabagisme deviendrait une habitude. Les jeunes femmes deviennent aussi plus adeptes de la cigarette.

Pourquoi fumer?

M. Georges Létourneau, anthropologue rattaché à l'Université de Montréal, a réalisé une étude sur les motifs qui poussent les jeunes à commencer à fumer. Hier, dans le cadre d'une conférence, il expliquait que «l'aspiration au statut social d'adulte» y est pour beaucoup dans le désir de fumer chez le jeune, tout comme le «symbole d'émancipation» que représente la cigarette. La publicité mise d'ailleurs souvent sur cet aspect de liberté et d'émancipation.

Pour le jeune, la cigarette est aussi une forme de gratification, une façon de réduire le stress, répondent-ils, quand on les interroge.

La menace du cancer et des maladies cardio-vasculaires suscite moins de peur chez le jeune qui fume, d'abord parce que celui-ci prétend que ces maladies sont pour les gens plus âgés, ensuite parce que le jeune privilégie souvent les comportements «à risques».

L'enquête de Santé-Québec, en 1987, a déjà démontré que les francophones fument plus que les anglophones, pour des raisons qu'on arrive encore difficilement à expliquer. M. Létourneau avance quelques explications, comme la valeur de rébellion, qui serait plus présente, et l'attrait du fruit défendu.

Bon an mal an, le tabac tue environ 38 000 personnes chaque année au Canada.

Le Dr Pierre Ernst, pneumologue et épidémiologiste, soulignait qu'on enregistre 400 décès de non-fumeurs par an, au Canada, à cause de la fumée des autres, dite fumée secondaire.

«La simple séparation des fumeurs et des non-fumeurs dans

un même espace d'air n'est pas suffisant pour éliminer l'exposition des non-fumeurs», rappelait-il.

Le Dr Ernst a également signalé que les enfants étaient plus vulnérables que les adultes à la fumée des autres. Il a cité une étude réalisée à Montréal et qui démon-

tré que 50 pour cent des enfants du niveau primaire sont exposés à au moins un fumeur.

Le Dr Gaston Ostiguy, pneumologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, a déploré le fait qu'«on voit de plus en plus, dans la pratique, des jeunes nous arriver avec un cancer du poumon».

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé regroupe des organismes comme l'Ordre des infirmières, l'Ordre des pharmaciens, la Fondation des maladies du cœur, la Société canadienne du cancer, l'Association pulmonaire du Québec, l'Association des médecins de langue française, la Fédération des CLSC et autres.

THERMOPOMPES SANS CONDUITS

Pour la maison ou le bureau

Comparez nos caractéristiques:

- télécommande sans fil
- minuterie pour économiser l'énergie
- dispositif d'appoint
- volet automatique
- affichage DEL
- très silencieux

2995\$ À compter de seulement

Jusqu'à 3000\$ de subvention

Offre spéciale additionnelle

Carrier Thermopompe 2 tonnes, etc. à compter de 3295\$ installée

MITSUBISHI SANYO ECONOTECH HITACHI KLIMAIRE

Appelez le seul centre de la thermopompe à prix d'acompte à Montréal.

733-1414

Financement complet aux acheteurs qualifiés

PIANOS VENTE

JUSQU'À 40% DE RABAIS

YOUNG & CHANG GRAND SPECIAL

BANC CONCERT GRATUIT

AVEC L'ACHAT D'UN PIANO À QUEUE NEUF NOIR POLI

VALEUR DU BANC 600 \$

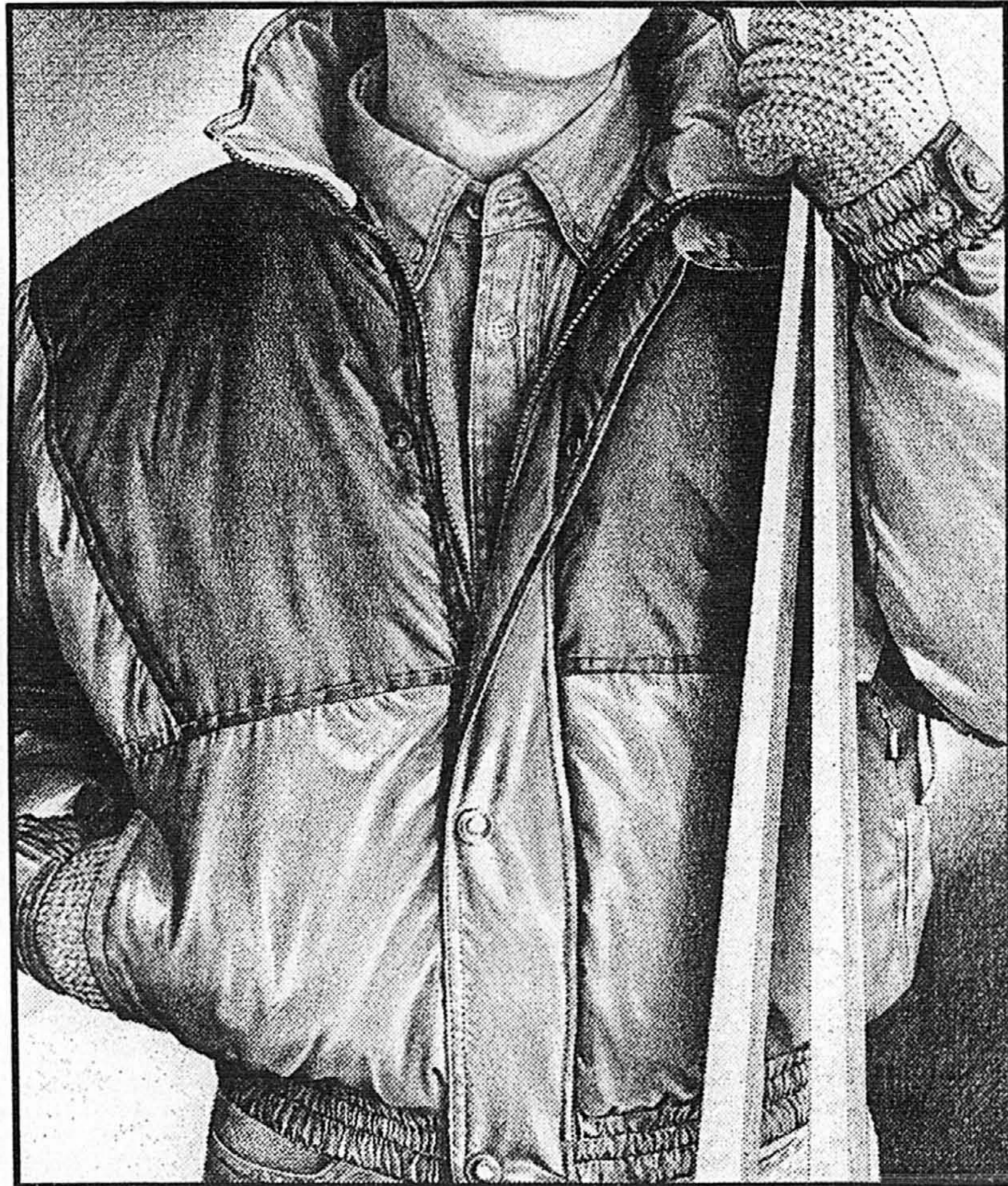
PIANOS D'OCCASION		LOCATION
DROIT 550\$	BALDWIN 3 250\$	36 MOIS 76\$
PETIT 1 150\$	PIANO À QUEUE 3 250\$	48 MOIS 63\$
YAMAHA 3 650\$		TAXES EN SUS

R. Bouthillier Musique

3338, rue Bélair
5770, av. Decelles

722-8741
738-6640

VESTES DE SKI À 1/2 PRIX



À VOIR

nos vestes de ski de distinction. Elles affichent des poignets ajustables, des boutons-pression, des fermetures à glissière de luxe et une chaude entre-doublure de polyester et fibres -toutes des caractéristiques qui coûtent habituellement beaucoup plus cher. Chez Tip Top Tailors, obtenez-les à un prix plus qu'intéressant! À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

49⁹⁹ \$

CHEMISES EN TOILE DE JEAN 100% COTON

Des chemises de style mode, offertes à 1/2 prix. Le cadeau idéal!

24⁹⁹ \$

COMPLETS À 1/2 PRIX

Nos meilleurs prix de la saison sur une vaste sélection de complets en pure laine et en mélanges de laine, fabriqués ici au Canada.

139⁹⁹ \$ et 159⁹⁹ \$

HAUTS EN 100% COTON À COL CHEMINÉE

Ne manquez pas cette offre imbattable sur nos hauts en 100% coton à col cheminée, proposés dans une vaste gamme de teintés.

2 pour 30 \$

TIP TOP TAILORS

À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

Offre non valable dans les magasins de liquidation Tip Top

Non disponibles chez - Carrefour Langier

Interdiction de vendre du tabac aux mineurs: une loi avant Noël?

Presse Canadienne

Le ministre fédéral de la Santé Benoit Bouchard espère déposer d'ici l'ajournement de décembre son projet de loi visant l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs.

C'est ce qu'il a indiqué hier à Montréal au Colloque sur les jeunes et le tabagisme. M. Bouchard croit possible une adoption rapide du projet de loi, grâce à la collaboration des députés de l'opposition. Il admet toutefois que des réticences persistent chez les députés qui représentent des circonscriptions où l'industrie du tabac est présente.

Essentiellement, son projet vise à interdire la vente de produits du tabac aux jeunes de moins de 18 ans; actuellement, la loi impose la limite à 16 ans. Entre autres, il diminuera le nombre d'endroits où l'on pourra installer des distributeurs automatiques pour les cigarettes.

Ce ne sera pas le jeune qui sera pénalisé s'il achète des produits du tabac, mais celui qui lui en a vendu; et les amendes seront haussées.

C'est le ministère de la Santé qui sera chargé d'administrer la loi.

L'annonce de la date du dépôt du projet de loi a été fort bien accueillie par les organismes qui participent au colloque et qui veulent davantage d'outils pour les appuyer dans leur lutte contre le tabagisme.

L'idée de viser les jeunes paraît d'autant plus importante que les études démontrent que peu de gens commencent à fumer après l'âge de 18 ans. C'est donc avant cet âge qu'il faut intervenir pour avoir un résultat fructueux à long terme.